

LE DEVOIR

Vol. LXXXVII - No 91

MONTRÉAL, LE JEUDI 18 AVRIL 1996

88c + TPS + TVQ / Toronto 15

PERSPECTIVES

On mange cru, et alors?

Le bouton de culotte est un fromage au lait cru. Le ministre fédéral de la Santé veut interdire la vente de fromages confectionnés à grandes louches de lait cru, dont le bouton de culotte. Et alors? À l'évidence, la décision de monsieur le ministre est indécente.

Ouvrir la fenêtre économique sur ce dossier, c'est découvrir le ridicule de la décision ainsi qu'une contradiction si énorme qu'elle en est toute belle. Le ridicule économique? Les ventes de fromages au lait cru atteignent au grand maximum 2 % seulement des ventes totales de fromage au Canada. Bref, à lui tout seul, le Cheez-Whiz fait plus fort que tous les camemberts, reblochons et boutons de culotte réunis. Allons-y avec la contradiction.

Depuis maintenant des lunes, les gouvernements nous serinent le coco en vantant les vertus du libre-échange et donc de son corollaire: la déréglementation. Grosso modo, ils nous disent qu'il faut libérer (sic) le commerce tout en misant sur la qualité. Si possible totale, la qualité. Pfff!

Dans le cas qui nous occupe, rien n'est plus contraire à cette volonté libre-échangiste que cet interdit qui s'avère en fait une mesure protectionniste qui profitera au lobby de la médiocrité. À ceux qui fabriquent du «en tranches», à ceux qui, même s'ils détiennent 98 % du marché, aimeraient beaucoup mettre à bas la industrie du lait cru. À cause de quoi? Des marges bénéficiaires.

Libre-échange aidant, la marge bénéficiaire dans tous les secteurs de l'agroalimentaire s'est réduite comme une peau de chagrin. Aujourd'hui, elle varie entre 1,5 % et 3 % seulement. Et le fromage ne fait pas exception. Pour les gros canons de cette industrie, il faut le savoir, la mise au pas des artisans travaillant le lait cru est d'autant plus importante qu'ils sont conscients du fait que si eux, les gros, ont atteint leur plein potentiel, ce n'est pas le cas des petits.

À titre indicatif, on rapportera les précisions du fromager du marché Atwater: «Aujourd'hui, je propose un éventail de 80 chèvres différents. Il y a cinq ans seulement, cela n'aurait pas été possible.» Incidemment, notre fromager a fait état des résultats d'une étude qui, si elle n'a pas les prétentions biomédicales sur lesquelles s'appuie notre ministre, propose par contre une vérité sociologique imparable: «En 15 ans, j'ai servi des centaines de milliers de clients. Aucun n'a été malade.» C'est pas de l'échantillon, ça?

En tout cas, cet échantillon semble bien plus probant que celui du ministre. Car il paraîtrait que les Suisses qui sont morts en mangeant notamment des fromages, eh! bien, ils seraient morts parce qu'ils auraient notamment consommé des fromages portant l'estampille de la compagnie Mondor. Puis? Selon notre fromager, Mondor ne produirait que du pasteurisé. Ce dernier étant évidemment l'ennemi juré du lait cru en campant le rôle du sans-goût. Du fade. Du banal. Le pasteurisé, l'amateur du lait cru le sait, c'est la castration du plaisir fait fromage.

Mine de rien, cette manipulation du dossier du lait cru révèle encore une fois une volonté — inconsciente? — d'ajouter un interdit frappant le plaisir tout en se trompant... de cible. Car ce qui est vulgaire, ce n'est pas le camembert mais bien le Kraft en tranches et autres parcelles alimentaires appartenant à la civilisation du fast-food.

Tant qu'à méditer sur des études australiennes sur le sujet, notre ministre, puisqu'il a le souci de notre alimentation, devrait également méditer sur l'étude confectionnée par des chercheurs de l'université Yale. Étude dont il fut abondamment question dans le *New York Times*, dans tous les hebdomadaires nord-américains comme européens. Une étude qui fut donc rendue publique.

Nos chercheurs s'étaient rendus dans le Périgord, au pays des boutons de culotte, du foie gras et du rouge qui ne fait vraiment pas dans le détail. Pour faire une histoire courte, nos scientifiques avaient conclu que si les Françouillards avaient beaucoup moins de problèmes cardiovasculaires que leurs amis nord-américains, c'est parce qu'ils mangeaient cru là où les autres mangeaient tout faux. Point.

Ils avaient surtout trouvé que tous les produits qui se vendent dans les machines distributrices, du genre barre Mars et chips *cheaps*, ainsi que dans bien des comptoirs des grandes surfaces, favorisaient l'obésité d'abord, les troubles cardiovasculaires ensuite. Alors, hein...!

Tant qu'à interdire, puisqu'à l'évidence on est animé par cette volonté, on ferait mieux de radier le fromage en aérosol, le Velveeta, le P'tit Québec, le jaune plastifié individuellement, le Kraft Dinner. On en passe, des vertes et des pas mûres. Sauf qu'on tient particulièrement à l'interdiction des crottes de fromage, qui font une concurrence déloyale aux boutons de culotte.

Tout en soulignant le ridicule de cette décision, Michel Freitag, sociologue et philosophe à l'UQAM, a confié que cette interdiction révélait une tendance plus générale. Une tendance consistant à tout régimenter, tout réglementer, car aujourd'hui on vit l'époque du tout quantifié par opposition à l'époque du tout qualité. Et dans tout cela, on a oublié que le fromage au lait cru, c'est tout simplement, tout bêtement bon.

Comme on a oublié ce mot de Talleyrand: «Tout ce qui est excessif est... insignifiant.» C'est dit!

| | |
|----------------------|--|
| INDEX | MÉTÉO |
| AgendaB6 | Montréal Nuageux. Dégagement en après-midi. Max: 9 |
| Avis publicsB4 | Québec 70 % de possibilité de neige le matin. Éclaircies en après-midi. Max: 6 |
| ClasséesB6 | Détails en B 5 |
| CultureB8 | |
| ÉconomieB2 | |
| ÉditorialA6 | |
| Le mondeA5 | |
| Mots croisésB4 | |
| Les sportsB5 | |

POLITIQUE

Brian Mulroney crie son détresse

PAGE A 4



ÉCONOMIE

Une «mince lueur d'espoir» pour Kenworth, dit Landry

PAGE B 2



CULTURE

Joël Le Bigot quitte CBF Bonjour

PAGE B 8

Commission Krever: Québec se ravise

Assommés par les critiques, les ministres Bégin et Rochon nient avoir voulu bâillonner la commission par la voie constitutionnelle

ISABELLE PARÉ LE DEVOIR

Les ministres de la Justice et de la Santé, Paul Bégin et Jean Rochon, ont nié hier vouloir museler la commission fédérale d'enquête sur le sang contaminé en contestant sa juridiction en Cour fédérale. Les actions prises par le gouvernement du Québec visent plutôt à empêcher que d'ex-ministres soient salis sans avoir pu être entendus, plaident-ils.

Alors que les critiques fusent de toutes parts, notamment des groupes de personnes hémophiles ou séroposi-

tives, le gouvernement du Québec a tenté hier de justifier sa décision de contester en Cour fédérale les pouvoirs de la commission fédérale présidée par le juge Horace Krever, qui tente de faire la lumière depuis plus de deux ans et demi sur le scandale du sang contaminé. Même si de nouveaux avis ont été déposés la semaine dernière par Québec pour contester l'ingérence de la commission fédérale dans un domaine de compétence provinciale, le ministre Bégin affirme que la bataille ne se fera pas sur le front constitutionnel. Des avis auraient été donnés aux avocats d'abandonner cet argument.

En fait, Québec s'oppose plutôt à ce que d'ex-ministres

de la Santé fassent l'objet de blâmes, alors qu'en deux ans de travail, la Commission Krever n'a jamais jugé bon de les entendre sur les faits qui leur sont reprochés.

«Les autres provinces ont agi sur la même base et personne ne les taxe d'avoir agi de façon incorrecte», a déploré hier le ministre Bégin, qui dit agir pour empêcher que des principes élémentaires de justice naturelle soient bafoués.

À la pluie de critiques qui s'abat sur Québec s'est ajoutée hier celle de la Société canadienne de l'hémophilie,

VOIR PAGE A 8: KREVER

Compressions à la CECM

Pallascio s'en lave les mains

Les heures offertes en alphabétisation sont réduites de 65 %

PAUL CAUCHON LE DEVOIR

Le conseil des commissaires de la CECM a été le théâtre d'un véritable dialogue de sourds, hier soir, alors que des dizaines d'étudiants en éducation des adultes accusaient la CECM de les laisser tomber et que le président de la CECM, Michel Pallascio, les invitait plutôt à manifester devant les bureaux du ministère de l'Éducation.

M. Pallascio a annoncé hier soir qu'à cause des compressions gouvernementales imposées par Québec, la CECM (Commission des écoles catholiques de Montréal) doit retrancher 57 000 «heures-groupe» dans les services en alphabétisation, ce qui représente 4,7 millions de dollars en moins et des réductions possibles de 71 postes.

Selon des fonctionnaires de la CECM consultés par *Le Devoir*, cette compression représenterait 65 % des heures offertes en alphabétisation.

Des dizaines de manifestants entouraient hier les bureaux de la CECM à l'occasion du conseil des commissaires, et plusieurs d'entre eux ont pu se faire entendre lors de la période réservée au public. Ces étudiants, de jeunes adultes dont plusieurs femmes monoparentales, voient dans les centres qui offrent de tels cours leur seule chance de se réinsérer dans la société, et ils apparaissent découragés hier que la CECM leur «refuse» cette chance.

Le cas du Centre pour adultes Père-Marquette a particulièrement été discuté hier, alors que la CECM prévoit déplacer ces étudiants ailleurs puisqu'elle n'a plus les fonds pour ouvrir de nouvelles classes. Environ 850 étudiants seraient touchés, mais une enseignante de Père-

VOIR PAGE A 8: CECM

Le «gratin» se régale



PHOTO FC

LE LEADER du Bloc québécois, Michel Gauthier, s'apprête à prendre un morceau de fromage au lait cru tandis que Suzanne Tremblay le regarde lors de la dégustation organisée par l'aile parlementaire du Bloc, hier, au Parlement d'Ottawa. Le ministre de la Santé, David Dingwall, est également venu goûter aux fromages jugés dangereux pour la santé par son ministère. Il a déposé un projet de loi visant à bannir ces fromages qui étaient offerts dans le hall d'honneur du parlement, les brie de Melun, bleu des Causses ou vallée d'Aspe pur brebis. Nos informations en page A 4.

ÉCONOMIE

L'argent numérique, c'est pour demain

Nicholas Negroponce, directeur du Media Lab du Massachusetts Institute of Technology et auteur du succès de librairie *Being Digital*, prédit l'avènement de l'argent numérique dès cette année. Tandis que les gouvernements et les médias s'inquiètent des obscénités qui circulent sur Internet, l'argent numérique aura, selon lui, énormément plus de conséquences. Quant à la tentative du Congrès américain de punir la diffusion de pornographie sur Internet, elle est vouée à l'échec, prédit-il. Personne ne peut polier le cyberspace, estime le chercheur.

■ Lire notre reportage en page B 2

Le «foyer principal» poussé sous le tapis

Le PLC biffera le «concept» à son congrès d'octobre prochain

PIERRE O'NEILL LE DEVOIR

Pour expurger le livre de bord du PLC-Q de la notion de foyer principal, le gouvernement Chrétien devra y mettre le temps et la forme. Pas avant le congrès national d'octobre prochain et à la condition que l'idée de faire marche arrière recueille le consensus de la délégation québécoise.

«C'est seulement s'il y a consensus que la résolution sera retirée», a déclaré hier au *Devoir* le président de l'aile québécoise du Parti libéral du Canada, Me Martial Guay, qui préférerait de beaucoup le

VOIR PAGE A 8: TAPIS

Riopelle, l'homme en peinture

C'est ce soir à Montréal que sera lancée aux Éditions Art Global la biographie du plus grand peintre canadien de l'histoire, intitulée *Riopelle*, tout simplement. La journaliste Hélène de Billy a travaillé pendant plus de quatre ans à cet ouvrage attendu.

STÉPHANE BAILLARGEON LE DEVOIR

Ce soir, on en entend parler, et le premier réflexe est de se demander comment il se fait que personne n'y ait pensé avant. Mais voilà, la chose est faite, et c'est à Hélène de Billy que revient l'honneur d'y avoir songé, ce qui est déjà bien, et de l'avoir réalisé, ce qui est encore mieux.

Surtout que cette biographie de Jean-Paul Riopelle lui a demandé sang et eau. La journaliste, qui dirige maintenant la revue *Madame au foyer*, a réalisé plus de 500 heures d'entrevues avec plus de 150 témoins d'Europe et d'Amérique, déniché et épluché des milliers de pages enfouies dans des archives privées et publiques.

Cela dit, elle a dû se différencier des dizaines de livres et d'articles déjà parus sur l'ar-

tiste québécois le plus célèbre au monde. Riopelle, c'est celui qui a signé, à Montréal, dans les années quarante, le mythe manifeste *Refus global* et participé à la «révolution automatiste». C'est aussi celui qui est allé poursuivre sa carrière fulgurante dans le Paris de l'après-guerre, où il a fréquenté André Breton, Samuel Beckett, Alberto Giacometti... autant qu'il leur a permis de le côtoyer.

«Les autres livres, même en partie biographiques, ont pris sa peinture comme objet principal, alors que moi j'ai voulu me concentrer davantage sur l'homme, sur sa vie», note Hélène de Billy, rencontrée plus tôt cette semaine. «Ainsi, Riopelle a vécu vingt ans avec [l'artiste américaine] Joan Mitchell, mais aucun article, aucune monographie ne se penche



TITRE DE RIOPELLE, ÉDITIONS ART GLOBAL

Un autoportrait de Jean-Paul Riopelle, signé Riopell, réalisé au début des années quarante. Cette œuvre, jamais authentifiée, est reproduite pour la première fois dans la biographie consacrée au maître moderne par Hélène de Billy. «Riopelle y a l'air grave, avec un je-ne-sais-quoi de menaçant, note-t-elle. [C'est] le portrait d'un rebelle.»

VOIR PAGE A 8: RIOPELLE

• LES ACTUALITÉS •

Importation de déchets

Pas de zèle aux postes frontières

LOUIS-GILLES
FRANÇEUR
LE DEVOIR

Les douaniers canadiens ne sont pas les gardiens de but du Québec en matière d'importation de déchets. Et on peut se demander s'ils ont même des substituts dans la province...

Les douaniers fédéraux contrôlent en effet l'importation dans la province des toxiques «fédéraux», c'est-à-dire ceux visés par la réglementation fédérale, ce qui recoupe — mais en partie seulement — le règlement québécois sur les déchets dangereux. Quant aux importations de déchets domestiques, ils se contentent de signaler leur arrivée aux fonctionnaires du ministère de l'Environnement et de la Faune qui tentent, eux, de faire appliquer une réglementation interdisant l'importation de déchets dans la province.

C'est ce qu'ont expliqué, mercredi soir, des représentants des douanes canadiennes qui avaient été invités à témoigner devant la commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), qui terminait la première phase des audiences générales sur la gestion des déchets dans la métropole.

Le commissaire Michel Bélanger devait pour sa part se surprendre du fait qu'Ottawa entend se doter d'un pouvoir d'intervention dans la gestion des déchets domestiques lors de la prochaine révision de la loi fédérale de l'environnement, un domaine jusqu'ici réservé aux provinces.

Les fonctionnaires provinciaux ont pour leur part confirmé l'absence totale de filet pour intercepter les déchets d'autres provinces, même par le moyen des balances du ministère des Transports. Leurs interventions se limitent à lancer des enquêtes et des inspections à la suite de dénonciations.

C'est d'ailleurs à peu près le seul arsenal qu'ils ont à leur portée pour surveiller d'autre part l'importation de matières recyclables au Québec, soit les vieux papiers, le vieux fer, etc., qui entrent au Québec sans problème puisqu'il s'agit de biens commerciaux protégés notamment par l'Accord de libre-échange. Il peut arriver — cela s'est produit dans l'Outaouais et en Estrie — que ces matières commerciales finissent illégalement dans les dépotoirs d'ici, a confirmé Pierre Fabi, du MEF. La commission du BAPE n'a pas cherché à savoir quelles failles avaient exploitées ces illégaux.

De son côté, Douanes Canada ne touche pas à ces chargements de matières recyclables et n'exige aucune validation de leur contenu, sauf s'il s'agit de dossiers suspects. Cette situation inquiète plusieurs groupes, qui se disent atterrés de constater l'absence d'harmonisation entre les règlements et les services fédéraux et provinciaux ainsi que la facilité avec laquelle des entrepreneurs peu scrupuleux peuvent théoriquement déclarer n'importe quoi comme matières recyclables aux frontières.

Vieilles peintures

Création d'un système permanent de récupération

LOUIS-GILLES
FRANÇEUR
LE DEVOIR

Les magasins québécois du groupe Ro-Na Dismat vont désormais récupérer sur une base permanente les restes de vieille peinture, dont l'enfouissement dans les décharges municipales contribue à leur contamination en raison de leur teneur en solvants et autres agents chimiques.

Mieux, le même réseau de quincailliers vendra cette peinture «recyclée» après qu'elle aura été récupérée par les Centres de formation en entreprise et récupération (CFER) et recadrée en produit de première qualité par la Société Laurentides inc. Quiconque apportera ses vieux rebuts de peinture ou de teinture obtiendra un coupon-rabais de 2 \$ sur l'achat de peinture recyclée.

Cette initiative s'ajoute aux collectes municipales de déchets dangereux, comme la collecte itinérante organisée par Montréal et ses voisines à la fin mai, qui a permis de soustraire à l'enfouissement depuis 1989 pas moins de 620 tonnes de résidus de peinture.

C'est la Fondation québécoise en environnement (FQE) qui a agi com-

me catalyseur dans ce dossier et qui soutiendra ce système de récupération par une campagne de sensibilisation menée principalement sur les ondes de Métromédia.

On enfouit chaque année au Québec entre deux et trois millions de litres de vieille peinture, qui constituent 80 % des contaminants présents dans les sites d'enfouissement.

Les CFER, qui vont récupérer et trier ces vieilles peintures, pensent quadrupler leur production annuelle grâce à ce système de récupération permanent. Ils récupéraient et traitaient jusqu'ici 250 000 kilos par an. Les CFER, des organismes créés grâce à une initiative de la commission scolaire de Victoriaville, forment des jeunes généralement sans emploi aux techniques de la récupération, ce qui les aide à s'y tailler souvent un emploi permanent.

Quant à la peinture recyclée, qui sera désormais disponible dans le réseau Ro-Na Dismat, elle est considérée comme étant généralement de qualité supérieure parce que particulièrement riche en pigments en raison de son faible coût d'acquisition par l'entremise de la filière de la récupération.

Le transfert des vols internationaux à Dorval

Une bataille juridique se profile

Un conseiller de Saint-Laurent songe à une injonction et à un recours collectif

SYLVAÏN BLANCHARD
LE DEVOIR

Un conseiller de Saint-Laurent, François Ghali, se prépare à demander une injonction en Cour supérieure pour stopper le projet de transfert des vols internationaux de Mirabel à Dorval. Il songe même à tenter un recours collectif advenant que la réalisation de ce projet entraîne une baisse du prix des maisons dans la municipalité.

Convaincu que ce transfert créera de sérieux problèmes de pollution à Saint-Laurent, M. Ghali est donc à mettre sur pied une corporation pour amasser les fonds nécessaires en vue de poursuivre Québec et l'Administration des aéroports de Montréal (ADM) devant les tribunaux.

«Je veux forcer ces gens-là à tenir des audiences publiques et à produire une étude de qualité sur l'impact environnemental de ce transfert. Les traduire devant les tribunaux est le seul moyen à notre disposition main-

tenant, Québec et ADM se fichant du monde dans ce dossier.»

Profitant des retombées de la dernière assemblée du conseil municipal, qui a failli dégénérer en bagarre (plusieurs citoyens craignent notamment que le bruit des avions ne devienne intolérable), le conseiller Ghali multiplie les contacts avec les citoyens dans le but d'organiser une série de réunions publiques destinées à financer ce qu'il appelle «une véritable contre-attaque».

«Il est clair qu'en multipliant les vols à Dorval, on crée un problème de bruit et de pollution à Saint-Laurent: deux corridors aériens passent au-dessus de la ville. Que le maire pense autrement, c'est son affaire. Mais qu'il se fiche de l'inquiétude du public, c'est beaucoup plus grave. Le maire Paquet est satisfait des assurances d'ADM et juge inutile la tenue d'audiences publiques. Si lui est insensible au bruit, ça ne veut pas dire que les autres le sont aussi.»

M. Ghali n'est pas le seul à s'acti-

ver dans ce dossier depuis la séance tumultueuse de lundi à l'hôtel de ville. Son collègue au conseil, Alan de Sousa, multiplie en effet les lettres de protestation depuis quelque temps — sans jamais recevoir d'accusé de réception cependant — et doit rencontrer sous peu le ministre et député de Saint-Laurent-Cartierville, Stéphane Dion, pour discuter de la question.

Se disant «préoccupé» par ce qu'il a vu lundi, M. de Sousa est aussi à préparer une «série d'actions» visant à forcer Québec à produire une étude indépendante sur l'impact environnemental du transfert de vols à Dorval — lui, comme Ghali, qualifie de «ridicules» les études d'ADM sur le sujet.

«Le nombre de passagers à Dorval passera de 5,8 à 12,5 millions en l'an 2005, selon les estimations d'ADM. Comment croire, demande M. de Sousa, que pareille augmentation n'entraînera pas de problèmes de bruit et de pollution à Saint-Laurent?»

Les deux hommes n'ont pas l'intention de travailler ensemble pour le moment — MM. Ghali et de Sousa seront des adversaires à la mairie lors de la prochaine élection. Mais d'un côté comme de l'autre, on affirme que cette bataille «est loin d'être terminée».

«Et comment!», dit le maire Bernard Paquet. Les deux conseillers n'ont qu'un intérêt en tête: se faire du capital politique en vue de la prochaine élection. Depuis le début de cette affaire, ils exagèrent les conséquences de ce transfert pour Saint-Laurent et sont en partie responsables du dévouement collectif survenu lundi à l'hôtel de ville. Si ce transfert était mauvais pour la ville, c'est bien évident que je m'y opposerais. Mais le plus drôle, c'est que M. Ghali s'inquiète du bruit. Ce monsieur-là fait partie d'un comité de la ville chargé d'étudier cette question. Or, il assiste rarement aux réunions.»

Flocons blancs pour les bleus



PHOTO JACQUES GRENIER

DES APPRENTIS motocyclistes ont eu droit à leur initiation hier par une journée de printemps ressemblant fort à une journée d'hiver. Du 12 novembre au 17 avril, la neige est tombée sur Montréal, c'est-à-dire qu'il neige pour un sixième mois consécutif. Néanmoins, le nombre de motocyclistes augmente à chaque printemps.

Réductions de salaire à l'UQAM

Employés de soutien et cadres sont prêts à discuter

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Le Syndicat des employés de soutien de l'UQAM doit décider le 22 avril s'il accepte lui aussi une réduction salariale pour faire face à la crise financière de l'université.

Le syndicat semble prêt à renoncer aux augmentations déjà consenties aux employés du secteur public mais refuse d'ajouter une autre réduction de 1 % comme l'ont fait les professeurs.

«Les professeurs font en moyenne 68 000 \$ par année, les employés de soutien 37 000 \$, affirme Marcelin Noël, porte-parole des employés de soutien. Pour les petits salariés, c'est très dur, et ce sont des choix déchirants. Mais nous voulons aussi sauvegarder les emplois et les services. Nous étudions d'autres possibilités, comme par exemple offrir la semaine de quatre jours.»

Du côté des cadres, on semble adopter une attitude semblable, mais pour des raisons différentes.

«Nous sommes prêts à renoncer aux augmentations du secteur public liées à la loi 102, explique Jean-Louis Richer, président de l'Association des cadres, mais avant d'adopter des mesures plus draconiennes, nous désirons obtenir de l'UQAM une évaluation des effets de l'attrition et des prétraitements sur nos effectifs. Des évaluations préliminaires indiquent qu'en deux ans, l'année dernière et cette année, nous aurons réduit nos effectifs de 14 %, ce qui est beaucoup.»

Un des objectifs de l'UQAM est justement de réduire son budget d'environ 14 % sur deux ans. L'institution fait face, pour les deux prochaines années, à des compressions gouvernementales qui dépasseront 36 millions.

Les professeurs de l'UQAM ont accepté la semaine dernière de renon-

cer aux augmentations offertes l'année dernière par le gouvernement (et qui correspondent en fait à la levée de la loi 102) pour 1996-97, ce qui correspondrait à renoncer à une augmentation de 1,5 %, et ils consentent en plus une réduction salariale personnelle de 1 %. Mais l'offre est assortie d'un certain nombre de conditions.

L'offre du «premier 1,5 %» semble partagée par l'ensemble des employés de l'UQAM, et il semble donc que la négociation actuelle permettra peut-être d'établir un niveau «universel» de contribution salariale de tous les employés de l'UQAM, auquel chaque syndicat et association ajouterait des mesures particulières.

Pour l'ensemble du personnel de l'UQAM, renoncer à ce 1,5 % d'augmentation représenterait environ 2,5 millions, toujours pour 1996-97, et une autre augmentation d'environ 1,5 % pour 1997-98 pourrait éventuellement être mise dans la balance... même si personne n'en parle officiellement pour le moment. L'UQAM vient également d'améliorer son programme de retraite et de préretraite offert au personnel cadre et de soutien. On cherche, par ce programme, à résorber 2,5 millions sur trois ans.

Parmi les conditions posées par le syndicat des professeurs à son offre, on remarque le maintien du plancher d'emploi, avec un processus d'établissement de comblement des postes.

«Si nous entrons dans une période d'austérité, explique la présidente du syndicat des professeurs, Simone Landry, nous allons essayer d'avoir des améliorations ailleurs.»

Ces discussions se tiennent dans le cadre d'un Comité intersectoriel mis sur pied cet hiver par la direction de l'UQAM, qui comprend des représentants de tous les employés et étudiants.

Un programme estival bien rempli au Vieux-Port

LE DEVOIR

La journée était fort mal choisie, le temps étant au gris fixe hier, mais l'événement a eu lieu de toute façon. La société du Vieux-Port annonçait sa programmation estivale de 1996, en même temps qu'elle célébrait ses 15 ans d'existence.

Le tout s'est déroulé dans une salle inaugurée pour l'occasion, au belvédère du Vieux-Port. Au centre de cette programmation se trouve la présentation de *Quidam*, le tout nouveau spec-

tacle du Cirque du Soleil, en première mondiale à partir du 23 avril. Aussi les amateurs pourront voir sur lmax en trois dimensions la présentation du film *New York au fil du temps*, un voyage dans les airs, dans le temps, dans les rues et sous les rues de New York, à partir du 16 mai.

Les organisateurs en ont profité pour lancer quelques chiffres réconfortants pour l'industrie récréative. Ainsi, le Vieux-Port a accueilli quelque cinq millions de visiteurs l'été dernier.

Cet été, les visiteurs pourront visiter

une nouvelle exposition interactive intitulée *Les Magiciens du sport*, présentée par Hydro-Québec du 9 mai au 26 septembre, qui a l'intention de faire revivre les grands moments du sport des 100 dernières années. Rappelons que cette année sonne aussi le centième anniversaire des Jeux olympiques modernes. Les amateurs pourront également visionner en direct d'Atlanta les Jeux olympiques sur écran géant.

Enfin, au parc du Bassin-Bonsecours, une exposition intitulée *Le Monde fantastique du gonflable* présentera pendant dix jours une collection d'une trentaine de gonflables

géants, à partir du 2 août. Six fois par jour, la famille pourra assister au Festival de magie Houdini, au quai King-Edward, jusqu'au 2 septembre. Le Vieux-Port accueillera aussi une fois de plus le Mondial de la bière, en juin, et le Festival Juste pour rire, en juillet. La Société du Vieux-Port a aussi promis que les concerts en plein air, le cinéma sous les étoiles, les amuseurs publics, le marché aux puces, la location de vélos, de patins à roues alignées, de quadricycles et de pédalos, les tours guidés en balade ou à pied seront aux rendez-vous des flâneurs.

Comment obtenir un MBA de Western sans laisser votre emploi

Le programme de MBA pour gens d'affaires de la Western Business School offre par

vidéoconférence interactive vous permet de faire progresser votre carrière sans qu'il ne vous soit nécessaire de l'interrompre. Si vous avez une expérience de travail d'au moins huit ans, vous pouvez être admissible à notre prestigieux programme de deux ans. Laissez notre programme reconnu à l'échelle internationale vous aider à développer vos compétences en matière de leadership, de prise de décision et de mise en application. Venez rencontrer notre directeur de programme. Veuillez noter qu'il s'agit d'un programme offert en anglais. La séance d'information se déroulera également en anglais.

Nous vous invitons à assister à cette séance d'information

Le Jeudi
25 Avril, À 12 H 15
Delta Montreal
475 President Kennedy
Salon Brahms

Veuillez confirmer votre présence par téléphone. Si vous ne pouvez vous présenter à l'une de nos séances d'information, envoyez-nous votre carte professionnelle par télécopieur avec cette annonce. Nous vous ferons parvenir une trousse d'information par la poste.

Téléphone:
(800) 948-8548
ou (519) 661-3272
Télécopieur:
(519) 661-3411

Western Business School
executive development
THE UNIVERSITY OF WESTERN ONTARIO

DEV/APRIL 18 / 23

Venez rencontrer
André
Croteau

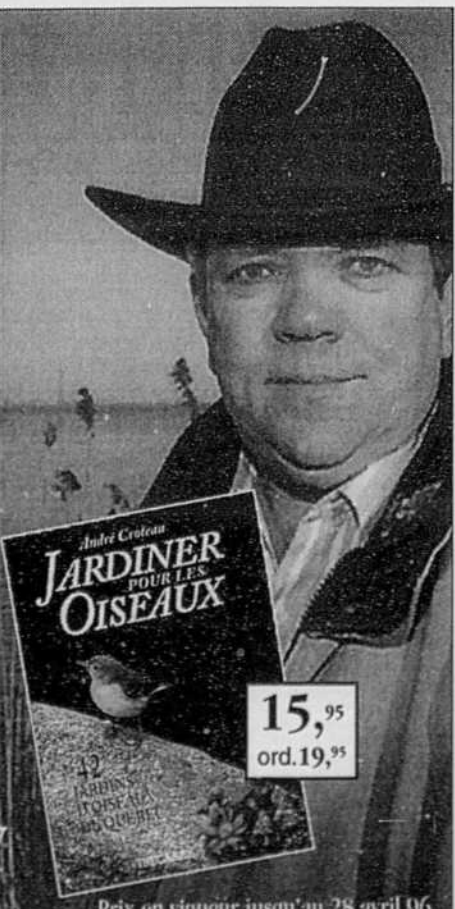
qui dédicacera son tout dernier livre
Jardiner pour les oiseaux

le vendredi 19 avril
de 14h00 à 15h30
au Mail Champlain

le vendredi 19 avril
de 19h00 à 20h30
au Centre Laval

le samedi 20 avril
de 14h00 à 15h30
au 4380 St-Denis, Mt

Champigny



15,95
ord. 19,95

Prix en vigueur jusqu'au 28 avril 96

doce
UOMO

VENTE DE FIN
DE SAISON

• Vestons
• Pantalons
• Complots italiens

50% À 70%
DE RABAIS

277, av. Laurier O.
5107, av. du Parc
277-7558

383, St-Jacques O.
Centre de Commerce Mondial
281-7999

LE DEVOIR

MONTREAL

ROGER ROY

Horloger bijoutier

935, La Gauchetière Ouest
Montréal H3B 2M9
Siège social du CN
tél. : (514) 861-4489



«Des boucles d'oreilles à faire rêver»

Des citoyens s'unissent pour sauver la bibliothèque Benny

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Un organisme sans but lucratif pourrait se substituer en partie à la Ville de Montréal pour s'assurer de la survie de la bibliothèque Benny, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce (N.-D.-G.).

Une dizaine de citoyens du quartier ont en effet suggéré de mettre sur pied les Partenaires pour la bibliothèque Benny, un organisme sans but lucratif dont la mission serait de trouver des sources de financement alternatif afin d'offrir des services supplémentaires aux usagers de la bibliothèque.

En retour, la Ville de Montréal devrait maintenir la bibliothèque ouverte, lui redonner son budget d'exploitation de 1995 et y affecter un bibliothécaire et des employés auxiliaires qui assureraient les services comme l'animation et l'informatisation de la collection.

Il n'est pas question de se substituer aux obligations de l'administration municipale pour ce qui est de la gestion de la bibliothèque et du développement des collections, prévient cependant Alain Trudeau, porte-parole des Partenaires.

Selon l'entente concoctée par M.

Trudeau et ses pairs, les Partenaires recueilleraient et administreraient des dons, des subventions et des bourses auprès des particuliers et des entreprises.

Des telles sources de financement sont difficilement accessibles à l'administration municipale, fait valoir Alain Trudeau.

L'argent servirait à assurer des services qui ne sont pas offerts par la Ville dans les autres bibliothèques du réseau.

M. Trudeau pense entre autres à l'achat de matériel pédagogique pour les allophones en apprentissage de la langue française ou encore à l'organisation de campagnes de publicité et de marketing pour assurer le rayonnement de la bibliothèque Benny.

M. Trudeau se montre «très optimiste» quant aux chances de réussite du projet. «Il y a un esprit communautaire très développé dans ce quartier-là, dit-il. Ça peut réussir.»

«On s'attend maintenant à des gestes concrets de la part de l'administration municipale, ajoute-t-il. L'offre de partenariat que nous présentons au Service de la culture est basée sur le ferme engagement des citoyens de Notre-Dame-de-Grâce.»

Ce projet de partenariat, encore au

stade préliminaire, a été présenté lundi dernier à la responsable de la culture au sein du comité exécutif, la conseillère Johanne Lorrain.

Cette dernière avait demandé aux citoyens de lui présenter un tel projet lors d'une rencontre tenue en mars dernier, soulignant par la même occasion que le maintien de la bibliothèque Benny ne devait engendrer aucun coût supplémentaire pour l'administration municipale.

La Ville de Montréal avait annoncé, lors de la présentation du budget de 1996, la fermeture définitive de Benny. Mais dans les semaines suivantes, le mécontentement généralisé des citoyens de N.-D.-G. avait forcé l'administration Bourque à battre momentanément en retraite.

Mme Lorrain annonçait vers le milieu de novembre un moratoire d'un an sur la fermeture de Benny et d'une autre bibliothèque de quartier, Georges-Vanier, dans la Petite-Bourgogne. Ce moratoire avait pour but de permettre aux groupes de citoyens de développer des alternatives aux fermetures.

Les Partenaires pour la bibliothèque Benny attendent maintenant une réponse de la part de Mme Lorrain. «La balle est dans son camp», conclut M. Trudeau.

Manifestation au Reine Elizabeth



PHOTO JACQUES GRENIER

LES EMPLOYÉS de l'hôtel Reine Elizabeth manifestaient hier à l'entrée donnant boulevard René-Lévesque contre le congédiement du président de leur syndicat, Michel Blanchard. Celui-ci s'est vu frappé d'interdiction de présence sur les lieux de travail en pleine période de maraudage autorisé par le code du travail. Le syndicat des Teamsters (FTQ) tente de prendre la place de la CSN et ce congédiement survient dans ce contexte. La CSN prétend que des salariés nommés par la direction de l'hôtel se livrent à du maraudage durant les pauses alors même que le président du syndicat est banni des lieux de travail.

La police porte un coup au trafic de drogue

PRESSE CANADIENNE

Vingt-quatre personnes ont été arrêtées dans le cadre d'une vaste opération conjointe de la GRC et du Service de police de la CUM dans le domaine des stupéfiants, dont tous les détails seront connus aujourd'hui.

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) et le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) ont effectué 53 perquisitions, entre 3h et 12h30 hier. Pas moins de 238 policiers ont participé

aux divers stades de l'opération. Les personnes arrêtées l'ont été en vertu de mandats d'arrestation. Parmi elle on retrouve Frank Cotroni et Francesco Cotroni, son fils.

Deux organisations criminelles distinctes ont été visées par l'opération policière, comprenant des gens de Montréal, Saint-Léonard, Lachenaie, Verdun, Saint-Laurent, Havelock, Saint-Sauveur, Dorval, Westmount, Vimont, Laval et Repentigny. Les personnes arrêtées sont âgées entre 26 et 64 ans.

Le sergent Yvon Poirier, de la GRC, et le lieutenant Normand Couillard, du SPCUM, ont indiqué que l'opération se poursuivait présentement. «On est à faire un bilan. Il y a beaucoup de choses qui ont été saisies», ont-ils ajouté.

M. Poirier et Couillard ont toutefois souligné que l'opération policière avait une «étendue internationale» et visait «plusieurs pays d'Europe, du Moyen-Orient, de l'Amérique du Sud et de l'Amérique du Nord».

REPORTAGE PUBLICITAIRE

HARRY TOULCH

la touche familiale

(1^{er} de 2)

C'est par le bout de sa lunette que, depuis 1958, Harry Toulch a vu défiler les années de Montréal. Depuis près de 40 ans, Harry Toulch a palpé, à partir de son commerce de lunettes du boulevard Saint-Laurent, l'image grossissante de la vie économique d'un quartier qui n'en finit plus de grouiller d'activité. Aujourd'hui, Harry Toulch gère trois boutiques au cœur de ce carrefour multiculturel qu'est Montréal.

Près de 38 ans après son arrivée au coin de la rue Duluth, la première lunetterie Toulch, du nom de son propriétaire, est pratiquement devenue un témoin privilégié de l'histoire de Montréal, en plus d'être un partenaire essentiel à la vie économique du boulevard Saint-Laurent, une artère commerciale qui sait toujours attirer une clientèle de gens bien branchés. Même que Toulch Optométristes a étendu ses tentacules dans d'autres coins de la ville: rue Saint-Denis, entre Duluth et Rachel, puis dans Westmount, sur la rue Greene.

Commerce familial dans le sens le plus noble du terme, la lunetterie Harry Toulch réunit d'abord Harry et son fils Michael, tous deux optométristes en service dans l'une ou l'autre des boutiques. Ils y offrent la gamme complète d'exams, soins et services pour la vue, pour une clientèle de tous les âges, jeunes enfants comme centenaires. Avec ou sans rendez-vous, on est reçu comme il se doit: le service est chaleureux et, liens familiaux obligent, le père se mêlera parfois des affaires du fils, et vice-versa. Mais qu'à cela ne tienne, la qualité du service s'en trouve décuplée et c'est parfois séduisant de constater que papa Toulch, malgré toutes ces années de service auprès de sa clientèle, n'a rien perdu de la flamme de ses débuts.

4129, rue Saint-Denis, Montréal
849-0559

4021, boul. Saint-Laurent, Montréal
849-1433

1327, avenue Greene, Westmount
937-0446

Qui plus est, la lunetterie du boulevard Saint-Laurent offre les services d'un ophtalmologiste, trois jours par semaine. Le Dr César Heredia, affilié à l'hôpital St. Mary's, veille à dépister les maladies des yeux, à traiter et effectuer, selon les cas, les opérations pertinentes, que ce soit pour les cataractes ou le glaucome, ou encore pour la réalisation de chirurgies au laser.

Mais revenons à la famille Toulch, qui peut également compter sur les services du fils Steven pour glaner, un peu partout au monde, les modèles de montures de lunettes qu'on ne trouvera certainement jamais ailleurs que chez Toulch. Puis il y a Larry, l'aîné des fils, qui est technicien de laboratoire. Quant à l'épouse de Harry, Libby, elle pousse régulièrement à la roue, tandis que son frère à elle est, lui aussi, un technicien de laboratoire hors pair.

Pas étonnant que l'atmosphère qui se dégage de la boutique ait ce quelque chose d'incommensurablement vivant qui est l'apanage de la famille. Et, bien humblement, Harry aime bien glisser dans la conversation que sa clientèle provient d'aussi loin que Los Angeles, Boston, New York ou Toronto. Sans compter que de nombreux artistes de Montréal ne jurent que par Harry Toulch pour se composer un regard inoubliable.

Dans le lot de quelque 5 000 montures en stock chez Toulch, les griffes exclusives sont nombreuses: Oliver Peoples, Paul Smith, Martine Sitbon, Matsuda et Yohji Yamamoto. Et l'on peut trouver une monture pour aussi peu que 60 \$ ou pour plus de 1000 \$, c'est selon... Mais ça, c'est une autre histoire.

À suivre.

TOULCH
OPTOMÉTRISTES

LE DEVOIR

POLITIQUE

Le gratin politique envoûté

Le Bloc a marqué des points avec sa dégustation de fromages au lait cru

EN BREF

JACOB RISQUE GROS

Ottawa (PC) — Un comité parlementaire n'est pas une cour de justice et ne peut pas juger le député bloquiste Jean-Marc Jacob sur cette base. Mais s'il le trouvait coupable d'outrage au Parlement, il pourrait recommander des sanctions allant jusqu'à l'emprisonnement. C'est la précision qu'a apportée hier l'avocat général de la Chambre des communes, M^e Diane Davidson, devant le comité permanent qui doit se pencher, à la demande du Parti réformiste, sur un communiqué émis par M. Jacob durant la campagne référendaire et envoyé aux militaires en poste au Québec. Le député de Charlebourg écrivait que les militaires qui se joindraient à l'armée d'un Québec souverain seraient soumis aux mêmes conditions que ceux dans l'armée canadienne. Il invitait aussi les soldats à transférer leur loyauté au nouvel État.

ROCHON VOIT ROUGE

Québec (PC) — La réforme de la santé fonctionnerait encore mieux si le précédent gouvernement libéral avait commencé à la planifier il y a quatre ans, a accusé hier le ministre de la Santé Jean Rochon. Lors d'un vigoureux échange à l'Assemblée nationale, M. Rochon a rappelé que dans le cas des étudiants infirmiers et infirmières qui pourraient avoir de la difficulté à dénicher un emploi avant quelques années, des correctifs n'ont été pris que l'an dernier. «C'est il y a trois ou quatre ans que vous auriez dû y penser et que vous auriez dû intervenir», a lancé M. Rochon aux députés libéraux qui l'accusaient de «manquer de planification».

VERS UNE GRÈVE DES POSTES?

Toronto (PC) — Le gouvernement fédéral devrait être prêt à faire face à une grève postale s'il veut vraiment jouer dur pour arracher 350 millions au personnel syndiqué de la Société canadienne des postes, soutient l'Association canadienne de marketing direct. Et l'association a même déclaré mercredi au cours d'une audience publique sur la révision du mandat de Poste Canada qu'Ottawa devrait être aussi prêt à légiférer pour mettre fin à tout débrayage des postiers.

NOTRE COLLECTION PRINTEMPS-ÉTÉ 1996 EST ARRIVÉE!

POURQUOI ATTENDRE LES SOLDES QUAND VOUS POUVEZ ACHETER AU PRIX DE GROS OUI MESSIEURS

LA CONCURRENCE NE NOUS FAIT PAS PEUR — COMPAREZ NOS PRIX

Avec les prix pratiqués dans les boutiques et magasins qui vendent des vêtements faits en FRANCE et en ITALIE

Prix CLUB 402

Le costume 100% pure laine vierge fait en ITALIE et GRIFFÉ 299\$ à 450\$

Le blazer 100% pure laine vierge fait en ITALIE et GRIFFÉ 295\$

Le pantalon 100% pure laine vierge doublé jusqu'aux genoux, fait en ITALIE et GRIFFÉ 125\$

Notre toute nouvelle collection de chemises 100% coton faite en ITALIE et GRIFFÉE 70\$

La cravate 100% pure soie crêpe de Chine, faite en ITALIE et GRIFFÉE 40\$

Etc... Etc. Qui dit mieux?

Club 402-HOMME

1118, rue Sainte-Catherine O., Suite 200
Montréal (Québec) H3B 1H5,
tél.: 861-3636Lundi au vendredi 9h30 à 18h
samedi 10h à 16hJEAN DION
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

La résistance s'organise dans les rangs des partisans du fromage au lait cru, au point où le produit qui est au cœur d'une intense polémique politico-culinaire a empli hier de ses effluves caractéristiques le très solennel hall d'honneur de l'édifice abritant le Parlement du Canada.

À l'instigation du Bloc québécois, une dégustation de fromages fins a réuni à l'heure de l'apéro le «gratin» politique et médiatique d'Ottawa, question de démontrer aux fonctionnaires de Santé Canada qu'ils font fausse route avec leur projet de règlement visant à interdire leurs vente et importation au pays.

Jurafloré, vallée d'Aspe pur brebis, brie de Melun, bleu des Causses, tomme de Savoie, plu-

sieurs produits québécois aussi offraient leurs délices, et sans danger, a tenu à prévenir Luc Mailloux, de Saint-Basile-de-Portneuf, porte-parole des producteurs et importateurs de fromages au lait cru.

Celui-ci a ajouté «ne pas comprendre» quelle mouche avait bien pu piquer les bureaucrates, et il a promis qu'il allait «soumettre bientôt un dossier assez spécial» qui étairait, données scientifiques à l'appui, l'innanité du projet.

L'événement a incidemment donné lieu à une scène pittoresque lorsque le ministre de la Santé, David Dingwall, celui-là même dont les fonctionnaires veulent bannir ces produits, est venu se régaler. Le ministre a toutefois maintenu le mot d'ordre, à savoir que Santé Canada disposait de «preuves scientifiques» des risques inhérents aux fromages au lait cru, et incité à attendre la fin

du processus de consultations de 75 jours prévu par l'avis de règlement.

«Mais je suis persuadé que nous pourrions résoudre le problème à la satisfaction de tout le monde», a-t-il ajouté.

Il y a fort à parier qu'Ottawa reculera tôt ou tard. M. Dingwall, pris malgré lui au milieu de ce tollé, semble d'ailleurs prendre la chose avec légèreté. Hier, il s'est présenté à la Chambre des communes avec un large sourire et, devant les caméras de télévision, scandait «cheese! cheese! cheese!»...

C'est que la fronde gagne aussi la députation libérale, même hors Québec. Les ministériels d'origine italienne craignent qu'en vertu du règlement, le fromage parmesan ne soit aussi interdit de vente et d'importation au Canada.

Aussi, «je ne doute pas qu'on pourra trouver une solution à l'amiable», a confié le député de Vaudreuil, Nick Discepola. Son collègue de Gatineau-La Lièvre, Mark Assad, a de son côté indiqué qu'aucun député libéral québécois n'était en faveur du règlement et qu'ils entendaient bien le faire savoir au ministre.

Il y a fort à parier qu'Ottawa reculera tôt ou tard

Quant à savoir pourquoi Santé Canada a concocté ce projet, les opinions varient. Les producteurs et importateurs québécois croient qu'Ottawa a cédé au lobby des grands fabricants de fromages, qui

craignent que leur part de marché ne soit grugée. Car si on ne compte actuellement qu'une douzaine de producteurs au Québec — dans l'ensemble, le secteur procure tout de même 1500 emplois —, plus de 400 demandes de permis de production de fromages au lait cru ont

été soumises à la Commission canadienne du lait.

Les fabricants industriels «se disent que c'est le temps de nous fesser dedans avant que ça commence pour vrai», explique Jean-Philippe Gosselin, de la compagnie d'importation de fromages fins Caron. Selon lui, «la santé publique n'est absolument pas en cause. Ça me fait rire quand le gouvernement invoque cet argument».

Au Bloc québécois, qui a trouvé un dossier en or sur le plan politique, le chef Michel Gauthier fustige plutôt la bureaucratie. Ce genre d'interventions «se produit souvent dans la fonction publique, sauf que ça soulève moins les passions que cette question-ci. Il y a des gens qui ont pris l'habitude de passer leur vie à essayer de produire des réglementations pour embêter les autres. Et il n'est pas question qu'on les laisse faire. Le gouvernement doit reculer», a-t-il déclaré.

L'affaire des pots-de-vin

Mulroney crie sa détresse

PRESSE CANADIENNE

L'ex-premier ministre Brian Mulroney a fait grand état hier des torts irréparables causés à sa réputation par la façon de faire de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et du ministère de la Justice lors de l'enquête menée sur des pots-de-vin qui auraient été versés à la suite de l'achat par Air Canada de 34 appareils Airbus, en 1988.

«Je vais devoir supporter jusqu'à la fin de mes jours les soupçons qu'a fait peser sur moi la GRC», a soutenu M. Mulroney au cours de la première séance de l'examen préalable demandé par les avocats du gouvernement fédéral pour préparer leur défense à la poursuite de 50 millions de dollars intentée par M. Mulroney pour les torts causés à sa réputation.

M. Mulroney a soutenu qu'il n'avait rien à voir avec cette affaire de pots-de-vin, contrairement à ce qu'affirme la GRC dans une lettre envoyée aux autorités suisses en novembre 1995.

Il estime que le texte de la GRC est rempli d'affirmations fausses et que cette force policière s'est comportée en juge et en jury et a rendu sa sentence sans jamais accepter de l'interroger pour établir les faits,

comme il en a fait l'offre à plusieurs reprises.

À maintes occasions, M. Mulroney a dénoncé la lettre de la GRC en la qualifiant de «monstruosité» et de «calamité» et s'est plaint d'en avoir été terrassé pendant un bon moment.

Il est maintenant déterminé à démontrer qu'il a été traité injustement. «Tenez-vous bien», a-t-il averti.

Il en a particulièrement contre le fait que la lettre demandant des informations aux autorités suisses ait été distribuée à des dizaines de personnes, dans les banques et dans les ambassades, et qu'elle se soit finalement retrouvée entre les mains de plusieurs journalistes, d'abord en Allemagne. Elle avait été écrite en allemand.

«C'est du fascisme. Je ne peux toujours pas dire quelles sont les accusations et qui sont les accusateurs», a fait valoir M. Mulroney.

«J'ai eu des hauts et des bas dans ma vie. Mais je n'ai été autant dévasté», a-t-il dit.

M. Mulroney devra se présenter à deux autres journées d'examen, les 19 et 26 avril. Les avocats du gouvernement fédéral auront ensuite jusqu'au 15 mai pour présenter leur défense au juge André Rochon, de la Cour supérieure.

Le retrait de l'aide fédérale

Le projet Tokamak est gravement menacé

KONRAD YAKABUSKI
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Le retrait d'Ottawa du financement d'un projet de recherche en fusion nucléaire à Varennes exacerbé l'injustice» que subit le Québec en matière d'investissements fédéraux dans la recherche et le développement, «il y a donc un problème d'équité qui ne peut que s'aggraver avec une décision pareille».

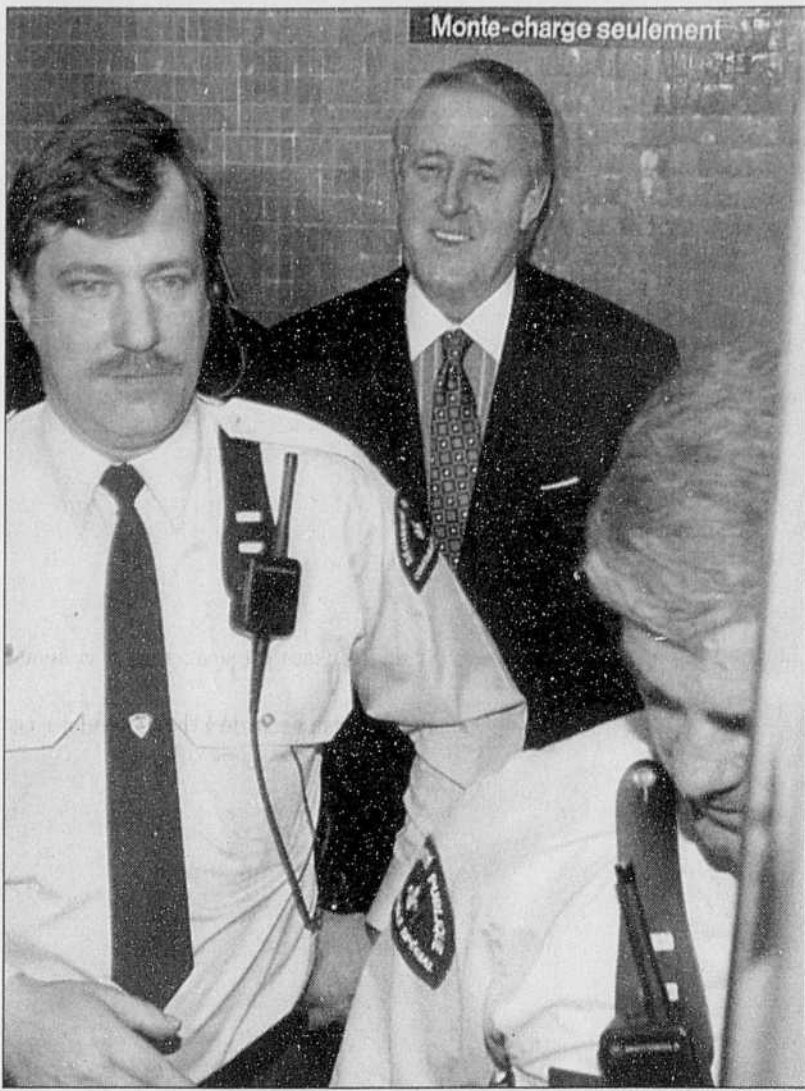
Les 100 employés, dont 50 scientifiques, qui œuvrent au CCFM sont à l'avant-garde de la recherche en fusion nucléaire — «la filière énergétique à long terme qui peut solutionner le problème d'approvisionnement des générations futures dans le respect de l'environnement», selon le président de l'Ordre des ingénieurs du Québec, Bernard Lamarre. Ce dernier a écrit à la ministre fédérale des Ressources naturelles, Anne McLellan, le 2 avril dernier, pour déplorer la décision de suspendre son financement annuel de 7,5 millions de dollars, somme qui compte pour la moitié du budget annuel du projet Tokamak.

Alors qu'Ottawa s'est joint en 1987 à Hydro-Québec et l'Institut national de recherche scientifique pour lancer Tokamak, qui s'inscrit dans le Programme mondial de recherche

partenaires dans le projet. Étant donné que le Québec accuse un manque à gagner historique en matière d'investissements fédéraux dans la recherche et le développement, «il y a donc un problème d'équité qui ne peut que s'aggraver avec une décision pareille».

«Nos principales préoccupations sont la réduction du déficit, la création d'emplois et l'environnement. À cet égard, la recherche sur la fusion ne constitue pas une priorité de la R-D énergétique fédérale, ni de la R-D fédérale dans son ensemble», a écrit Mme McLellan dans une lettre envoyée le 7 mars à son homologue québécois, Guy Chevrette. «Le gouvernement doit maintenant orienter ses travaux de R-D énergétique vers des activités qui peuvent produire un rendement à court et à moyen terme.»

Mais M. Landry accuse Ottawa de vouloir se retirer «en milieu de course», revenant sur le prétendu engagement de l'ancien gouvernement d'étendre sa participation sur trente ans. La lettre de Mme McLellan affirme toutefois que le «présent engagement» fédéral devait de toute ma-



L'ancien premier ministre Brian Mulroney, escorté par des policiers, a comparu hier à Montréal dans le cadre de la poursuite en diffamation qu'il a intentée contre la GRC dans l'affaire Airbus.

«Foyer principal»

Les ténors libéraux nient toute gaffe

JEAN DION
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Les ténors du gouvernement libéral continuent de nier qu'une gaffe ait été commise, mais la vitesse à laquelle la notion de «foyer principal» du fait français en Amérique pour désigner le Québec s'émousse tend à prouver le contraire.

Au lendemain de l'aveu par le ministre des Affaires intergouvernementales Stéphane Dion de la nouvelle expression élaborée au cours du week-end par l'aile québécoise du Parti libéral n'était pas «la trouvaille du siècle», deux autres membres québécois du cabinet ont ainsi pris hier, à mots à peine couverts, leurs distances de ce dossier explosif.

«Les militants ont exprimé leurs opinions et c'est la raison pour laquelle le parti existe. Nous avons un parti démocratique», a expliqué le ministre du Travail, Alfonso Gagliano. «Mais pendant des années, le parti a adopté des résolutions que le gouvernement n'a jamais mises en application. Le gouvernement doit faire sa part et prendre ses décisions.»

«En plus, ce n'était pas un congrès mais simplement un conseil général» du PLC-Q, a-t-il ajouté.

De son côté, le lieutenant du PLC au Québec, le président du Conseil du trésor Marcel Massé, n'a pas voulu dire si, contrairement à presque tous ses collègues, il était au courant de la teneur de la résolution avant la réunion du week-end.

Mais lui aussi a tenu à minimiser la portée de la résolution, arguant que «ça valait la peine de voir s'il y avait des solutions à un problème». Il a également rappelé que, peu importants les mots, «il y a une réalité sous-jacente qui est toujours la même, et la réalité, c'est qu'on veut garantir pour le Québec la reconnaissance d'une société distincte».

Quant à M. Dion, il a laissé entendre cette fois que le nouveau libellé était «maladroit», tout en avertissant de ne pas en railler les auteurs. «Je conseille de ne pas ridiculiser trop les Québécois qui, fébrilement, avec tout leur cœur et parfois avec maladresse, mais toujours de façon admirable, cherchent à trouver les voies de la réconciliation», a-t-il lancé à la Chambre des communes, refusant par ailleurs de répondre aux interrogations du Bloc québécois qui voulait savoir s'il considérait que les Québécois formaient «un peuple».

Le ministre en a d'ailleurs profité pour rappeler au Bloc que si la démocratie avait parfois ses revers, comme le gouvernement l'a appris à ses dépens, il voyait bien mal comment pouvait lui donner des leçons «un parti dont le chef a été élu par le nombre astronomique de 150 membres».

Le don d'être là

Feux de forêt de Parent. Incendies à Verdun, Québec, Trois-Rivières, Gatineau...

La Croix-Rouge est intervenue lors de 890 situations d'urgence au Québec en 1995, aidant ainsi 7 000 victimes.

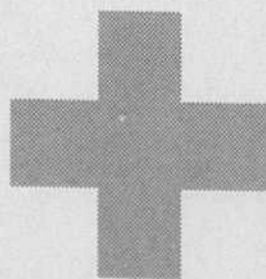
La Croix-Rouge est active chez nous depuis 100 ans.

Elle a le don d'être là pour nous aider.

Elle peut compter sur nous. Soyons généreux.

La Croix-Rouge est en campagne de financement.

1 800 592-7649

Croix-Rouge canadienne
Division du Québec

LE DEVOIR

LE MONDE

PERSPECTIVES

L'isolement de John Major

L'embargo de l'UE sur les exportations britanniques de boeuf sera levée lorsque les conditions seront remplies, a déclaré hier à Strasbourg le chef du gouvernement italien Lamberto Dini, président en exercice du conseil européen. «La volonté est de supprimer l'interdiction aussi rapidement que possible. Dès que nous pourrions la supprimer, nous le ferons», a-t-il affirmé. M. Dini était venu à Strasbourg présenter au Parlement européen les résultats du Conseil européen de Turin le 29 mars.

LE MONDE

La bataille de la «vache folle» sera-t-elle à John Major ce que la guerre des Malouines a été à Margaret Thatcher? L'occasion de manifester face aux ennemis de Sa Majesté un courage sans faille que les électeurs surent récompenser l'année suivante?

La comparaison est osée mais elle a été utilisée par le premier ministre britannique lui-même. Il ne s'agit pas aujourd'hui de buter hors de quelques îles perdues des antipodes la soldatesque du régime militaire argentin, mais de défendre l'honneur du Royaume-Uni et la prospérité de ses fermiers contre des continentaux, accusés d'exploiter l'affaire de la «vache folle» pour faire de la concurrence déloyale à la viande nationale.

Le gouvernement de Londres s'en prend maintenant à ses partenaires de l'Union européenne, comme s'il voulait détourner l'attention de sa gestion calamiteuse de la crise. Il a commencé par déclarer publiquement à la Chambre des communes, se fondant sur un rapport scientifique, qu'on ne pouvait exclure un lien entre l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) et la maladie de Creutzfeldt-Jacob, sans avoir prévu les réactions qu'une telle annonce quasi officielle provoquerait. Il a ensuite mené quelques batailles d'arrière-garde à Bruxelles et à Luxembourg pour ne pas être obligé d'abattre plusieurs millions de têtes de bétail, puis pour obtenir une aide substantielle de l'Union, s'il devait en arriver à cette extrémité.

Coincé par les sondages, le premier ministre britannique joue la carte nationaliste

En fait, l'objectif de Londres est d'en finir avec l'interdiction d'exportation que l'Union européenne a édictée à l'encontre de la viande bovine britannique. Pour y parvenir, tous les moyens sont bons. Le ministre de l'Agriculture avait déjà subordonné l'acceptation du plan d'abattage décidé par ses 14 partenaires à la levée de l'embargo. Ce moyen de pression s'étant révélé inefficace, John Major se tourne vers la Cour européenne de justice, dont il souhaite par ailleurs diminuer les pouvoirs.

Et comme il n'en est pas à une contradiction près, il couvre d'éloges la Commission de Bruxelles, qu'il vouait naguère aux gémonies, pour mieux souligner la malignité des gouvernements continentaux.

Avec des sondages désastreux et une majorité réduite à un siège aux Communes, le premier ministre peut estimer que cette posture nationale lui vaudra, sinon la sympathie des électeurs, du moins le soutien de ses amis conservateurs.

En s'isolant de plus en plus de ses partenaires de l'UE, que ce soit à propos de la «vache folle», de la monnaie unique ou du nouveau système monétaire européen, il prépare les élections générales qu'il peut provoquer à tout moment au cours des douze prochains mois.

Il n'est pas sûr que cela lui suffise à refaire son handicap sur le Parti travailliste, dont le leader, Tony Blair, cultive une image moderne et raisonnable. Mais il est probable que John Major ne déviera pas de cette ligne, qui promet encore quelques ennus aux Européens. Les Quartiers seront alors de plus en plus tentés d'attendre que la relève ait eu lieu à Londres avant de boucler la révision du traité de Maastricht.

Pour la résolution diplomatique du conflit entre Israël et le Hezbollah

Concurrence franco-américaine

Dans les échanges de roquettes, c'est maintenant 15 000 à 600 pour Tsahal

Le Hezbollah a tiré près de 600 roquettes Katioucha sur Israël durant la première semaine de l'opération israélienne «Raisins de la Colère» au Liban, selon les Nations unies. Depuis jeudi dernier, le Hezbollah a tiré 572 Katioucha, dont 60 hier, selon un porte-parole de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL). Dans le même temps, l'aviation israélienne a effectué quelque 400 raids dans la zone de la FINUL au Liban-Sud et l'artillerie a tiré près de 15 000 obus sur le Liban-Sud et la Békaa, selon la FINUL. Selon Tsahal, l'armée israélienne, l'aviation de l'État hébreu a mené 242 raids dimanche et 220 lundi sur l'ensemble du Liban. L'opération israélienne a fait en sept jours 42 morts et 184 blessés au Liban, tandis que les tirs de Katioucha sur le nord d'Israël ont fait 17 blessés.

Beyrouth (Reuter) — La France et les États-Unis ont proposé deux plans concurrents aux protagonistes de la crise libanaise, qui est entrée hier dans son septième jour avec de nouvelles attaques d'Israël et du Hezbollah à la frontière israélo-libanaise.

Après s'être rendu en Israël, en Syrie et au Liban, Hervé de Charette a proposé aux trois pays un plan visant à en revenir aux accords de 1993 prévoyant de ne pas s'attaquer à des cibles civiles, mais qui cette fois serait écrit, comme le souhaite Israël.

Cet accord entre en concurrence avec

le plan américain en cours de discussion, qui prévoit également un retour aux accords de 1993, mais également un désarmement du Hezbollah en échange d'un engagement israélien à se retirer du Sud-Liban.

Le plan français est mieux reçu du côté arabe

Le mouvement chiite libanais pro-iranien a rejeté hier le plan américain en estimant qu'il revenait à lui demander de se «suicider». Son mentor, l'Iran, a estimé parallèlement que le plan américain était inacceptable et a approuvé son soutien au plan français.

«Nous ne le rejetons pas, mais nous avons des réserves sur son contenu», a déclaré de son côté le chef de la diplomatie

libanaise, Faris Bouez, à propos du plan américain. «Il est encore à l'étude et nous considérons qu'il nécessite des amendements», a-t-il ajouté.

«Protectrice» du Liban, la Syrie ne l'a pas rejeté non plus. Après avoir reçu Hervé de Charette, le président Assad s'est félicité du rôle effectif joué par la France. Mais la Syrie dit souhaiter le succès des efforts «internationaux».

L'Égypte, qui accueillait hier un conseil ministériel extraordinaire de la Ligue arabe à la demande de Beyrouth, a annoncé qu'elle se rallierait à ce que déciderait le Liban.

Shimon Peres, qui a «accueilli favorablement» le plan américain, a fait savoir qu'il

ne considèrerait pas la France comme un médiateur adéquat. Le nouveau passage mercredi de Charette en Israël, hier, où il a vu son homologue Ehud Barak, a été «difficile», a reconnu le Quai d'Orsay.

Le chef de la diplomatie française affirme qu'il poursuivra pourtant sa navette «tant que les perspectives de cessez-le-feu ne se dégagent pas» au Sud-Liban et que son objectif est le même que celui de Washington.

Paris se tient en «liaison étroite» avec les États-Unis et l'Union européenne pour aider à mettre fin aux affrontements, a tenu à souligner hier Jacques Chirac.

Le secrétaire d'État américain Warren Christopher, qui accompagne Bill Clinton en visite officielle au Japon, a assuré de son côté que Washington apportait «son plus grand soutien» aux efforts diplomatiques français.

Le plan proposé par Washington implique quatre signataires — États-Unis, Syrie, Liban et Israël. Un de ses six points, qui consacre le rôle syrien au Liban, prévoit que la Syrie en garantit la bonne application.

Les élections législatives dans la Péninsule

Sexe et violence, des enjeux italiens

Mais cette fois, c'est la gauche qui se réclame des «valeurs chrétiennes» en attaquant la droite

Rome (Reuter) — À la veille des élections législatives de dimanche, le leader de la gauche italienne Romano Prodi a visé cette semaine l'électorat catholique en accusant son rival de droite, Silvio Berlusconi, de s'enrichir en diffusant du sexe et de la violence sur ses chaînes de télévision.

Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire catholique *Famiglia cristiana*, le chef de file de l'Alliance de l'Olivier affirme que la programmation de Canale Cinque, Italia 1 et Retequattro — les trois chaînes privées de «Sua Emittenza» — a sapé les valeurs familiales et contribué à la «déchristianisation» de la société italienne.

«Il s'est enrichi par le biais de télévisions qui font un large usage de la violence, du sexe et de modes de comportement à l'opposé des principes chrétiens», explique Prodi.

L'économiste catholique en appelle même à Jean-Paul II: «Lorsqu'on se penche sur les commentaires du pape sur la télévision, comment ne peut-on y détecter une critique directe de la façon dont les chaînes de Berlusconi, notamment, ont éloigné l'Italie des pratiques chrétiennes?»

Famiglia cristiana est l'un des titres à plus fort tirage de la presse italienne. Les formations poli-

tiques ne peuvent faire l'impasse sur son lectorat catholique, indécis et modéré. C'est sur les millions de voix qu'il représente que l'une des deux principales formations en lice — l'Alliance de l'Olivier et l'Alliance de la liberté, de Silvio Berlusconi — pourrait faire la différence dimanche.

L'ancien président du Conseil a du reste accordé une interview au périodique chrétien publiée dans le même numéro. Il y assure que le centre-gauche inquiète les hommes d'Église: «Ils sont surpris et attristés de voir que certains catholiques italiens n'ont rien appris des leçons de l'Histoire.»

Alors que les Italiens s'apprentent à retourner dimanche dans les isolements pour la troisième fois en quatre ans, les électeurs catholiques sont devenus l'obsession des états-majors de campagne. Et Silvio Berlusconi a peut-être

marqué contre son camp en annonçant lundi un accord électoral avec le franc-tireur de la politique italienne, Marco Pannella.

Les alliés catholiques de M. Berlusconi ont du mal à accepter un homme, Pannella, qui défend le droit à l'avortement, milite pour la dépenalisation de la drogue et contribua à l'élection au Parlement dans les années 1980 de la Ciccolina, l'ex-star du cinéma porno.

Selon Romano Prodi, le message des télévisions de Berlusconi s'oppose aux principes chrétiens



Jean Chrétien et le président roumain, Ion Iliescu.

Inauguration de la centrale nucléaire de Cernavoda

Technologie canadienne en Roumanie

Cernavoda (AFP) — La Roumanie a inauguré hier sa centrale nucléaire de Cernavoda, la première à technologie occidentale d'Europe de l'Est, en présence du président Ion Iliescu et du premier ministre canadien Jean Chrétien.

«Nous sommes très fiers du haut niveau de sûreté de cette technologie, c'est pourquoi j'ai décidé de m'arrêter ici avant de me rendre demain [aujourd'hui] au sommet du G7 sur la nucléaire de Moscou», a déclaré le premier ministre canadien.

Le président roumain a lui aussi notamment insisté sur le «haut niveau» de sécurité de la centrale roumaine. «La technologie employée dans cette centrale ne peut en aucun cas provoquer un accident comme celui de Tchernobyl», a affirmé M. Iliescu.

«Je souhaite sincèrement que la première unité de Cernavoda devienne une référence en matière de sécurité en Europe, sécurité qui ne sera mise en doute en aucune situation», a pour sa part ajouté le président du conseil des gouverneurs de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA), Johan van Ebbenhorst Tenbergen.

EN BREF

NOUVEL ATTENTAT DE L'IRA?

Londres (AFP) — La police britannique a confirmé hier soir qu'un appel a été passé à une agence de presse par un correspondant utilisant les codes de reconnaissance de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) afin de prévenir de l'imminence de l'explosion qui a eu lieu mercredi soir dans l'ouest de Londres. Le service des ambulances londonniennes, qui a envoyé trois véhicules sur place, a indiqué n'avoir pour l'instant connaissance d'aucune victime. Des responsables antiterroristes ont été dépêchés dans ce quartier résidentiel et les policiers ont établi un cordon de sécurité dans un rayon de près d'un kilomètre autour du lieu de l'explosion. Ils ont enfin demandé aux habitants du quartier de demeurer chez eux, par crainte d'une deuxième explosion.

MOSCOU DÉMENT

Moscou (Reuter) — La Russie a démenti hier la construction d'une nouvelle base secrète dans les montagnes de l'Oural comme l'avait révélé le quotidien américain *The New York Times*. «La Force russe de missiles stratégiques (RVSN) n'est pas en train de construire ou d'agrandir une quelconque installation en Oural», a déclaré son commandant, le général Viktor Yesine cité par l'agence de presse Itar-Tass. De son côté, le journal libéral russe *Sovodnya* estime à la une que Washington cherche peut-être à contraindre Moscou à révéler ses secrets sur un prétendu bunker secret dans l'Oural. La veille, le Pentagone et le département d'État avaient affirmé que la Russie se refusait à donner des explications sur un vaste complexe militaire en construction dans l'Oural.

HAÏTI: YANKEES GOING HOME

Port-au-Prince (Reuter) — Les 82 derniers membres américains de la mission de l'Onu en Haïti (MINUHA) ont quitté le pays hier. Plus de 250 militaires américains demeurèrent toutefois sur place dans le cadre d'une mission humanitaire. L'intervention militaire américaine en Haïti, autorisée par les Nations unies, avait commencé en septembre 1994. Vingt mille soldats envoyés par le président Bill Clinton avaient alors été chargés d'assurer le départ du régime militaire ayant déposé le président Jean-Bertrand Aristide. Les soldats américains encore présents en Haïti font partie d'une mission humanitaire distincte de la MINUHA. Ils sont chargés de divers travaux publics.

MAFIA BRÉSILIENNE DE LA VENTE D'ORGANES

Sao Paulo (AFP) — Le ministère public et la police civile de Sao Paulo ont ouvert une enquête sur l'existence présumée d'une mafia spécialisée dans la vente d'organes prélevés sur des cadavres autopsiés dans les hôpitaux de la ville. Ces organes seraient revendus comme matière première pour l'industrie des médicaments et cosmétiques (un cerveau coûterait 40 \$ US), selon la police qui a décidé d'enquêter après avoir été alertée par un informateur, José Gonzaga Moreira. L'informateur a remis aux policiers une cassette vidéo enregistrée à l'École pailliste de médecine. Des médecins légistes y apparaissent en train de découper 14 cadavres pour leur retirer les organes vitaux (cerveau, poumons, reins et foie). «Ils retirent tout, fermement le cerveau et les familles ne se doutent de rien», a conclu Moreira

Boris dans le Caucase

Les Tchétchènes tuent 26 soldats russes dans une embuscade

Pendant que Boris Eltsine transportait hier sa campagne électorale dans une petite ville du Caucase où les indépendantistes tchétchènes avaient fait un de leurs coups d'éclat en 1995, ces derniers ont tué hier 26 soldats russes lors de l'attaque d'un convoi, dans la région de Chatoi.

Boudennovsk (AFP) — Le président russe Boris Eltsine, en tournée préélectorale dans le sud de la Russie, s'est rendu hier les mains pleines de cadeaux à Boudennovsk, ville dont l'hôpital avait été en juin 1995 le théâtre d'une prise d'otages menée par des indépendantistes tchétchènes.

«Je veux dire un mot pour tous ceux qui ont souffert et sont morts lors de cet acte barbare de terrorisme international», a déclaré le président Eltsine, devant le hôpital de Boudennovsk aux balcons duquel s'était rassemblé le personnel.

Boudennovsk est une petite ville située à une centaine de kilomètres de la frontière de la république séparatiste de Tchétchénie.

L'ancien hôpital, où des indépendantistes tchétchènes avaient pris en otages quelque 1500 civils, avait été

ravagé par les combats entre Tchétchènes et forces russes qui s'étaient soldés par 150 morts.

Le nouveau complexe hospitalier, dont la construction a été ordonnée par le président Eltsine en personne, est deux fois plus grand et nettement mieux équipé que l'ancien.

En campagne active avant le premier tour de l'élection présidentielle du 16 juin pour lequel le communiste Guennadi Ziouganov est donné favori, Boris Eltsine n'est pas venu les mains vides: il a promis une nouvelle école maternelle de 400 places pour la communauté cosaque, une vingtaine de nouvelles voitures pour la police, ou encore le rachat par le gouvernement (12 millions de dollars canadiens) d'une usine d'objets en plastique de difficulté.

Il a également promis aux agriculteurs l'instauration de quotas d'impor-

tation pour protéger la production locale «des tomates allemandes qui n'ont aucun goût».

Visiblement en forme en dépit d'une double hospitalisation l'an dernier pour des problèmes cardiaques, le président s'est plongé dans la foule en jurant que «la crise est finie» et que «la Russie va redevenir la grande puissance qu'elle était auparavant».

Il est même allé jusqu'à affirmer que le conflit profondément impopulaire de Tchétchénie, vieux de 16 mois, était quasiment terminé.

«Ce n'est pas une guerre avec avions de combat et artillerie, c'est une bataille contre le terrorisme et le banditisme», a-t-il dit en rendant hommage au courage des Cosaques qui poussent les rebelles tchétchènes «à la panique».

En échange, les représentants de la communauté cosaque, vêtus de leurs uniformes du 19^e siècle, lui ont offert un cheval pur-sang ainsi qu'un costume traditionnel, tandis que le personnel de l'hôpital lui remettait des oeilletons rouges.

Sécurité dans le Pacifique: le Japon et les États-Unis renforcent leur alliance

Tokyo (AFP) — Le président Bill Clinton et le premier ministre Ryutaro Hashimoto ont signé hier à Tokyo une «Déclaration conjointe américano-japonaise sur l'alliance en matière de sécurité pour le 21^e siècle».

Ce texte dont le contenu a été rendu public dans la nuit de mardi à mercredi réaffirme «la valeur importan-

te» de l'alliance militaire entre les deux pays et appelle la Chine à «jouer un rôle constructif et positif» pour la paix en Asie.

100 000 soldats en Asie

En contrepartie, le Japon et les États Unis promettent de «renforcer leur coopération avec Pékin». Dans ce document, les États Unis confirment

leur détermination à maintenir «environ 100 000 soldats en Asie» et précisent que leur force au Japon sera globalement maintenue à son niveau actuel, soit 47 000 hommes.

«Le maintien de la présence militaire américaine est essentiel pour préserver la paix et la stabilité dans la région Asie-Pacifique», souligne la déclaration.

Espoir au Guatemala

D'APRÈS LE MONDE ET AFP

Guatemala — Les représentants du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés au Guatemala (ACNUR) prévoient l'arrivée aujourd'hui, dans ce pays, de 300 familles qui avaient vécu comme réfugiés au sud du Mexique depuis 12 ou 15 ans. C'est le plus fort groupe de réfugiés (1397 personnes) à rentrer au Guatemala depuis plus d'un an.

L'annonce faite par le porte-parole d'ACNUR, James Lattimer, coïncide avec une embellie politique qui laisse croire qu'un accord est bientôt en vue entre le gouvernement guatémaltèque présidé par Alvaro Arzu et le regroupement des guérilleros URNG (Union révolutionnaire nationale guatémaltèque) dont le porte-parole, à Mexico, est Rodrigo Asturias, fils de l'écrivain (prix Nobel) Miguel Angel Asturias.

Le quotidien *Le Monde* rapporte, au sujet des négociations qui doivent reprendre la semaine prochaine à Mexico entre le gouvernement guatémaltèque et l'URNG, que les signes de signature de la paix sont maintenant «à portée de main», bien qu'il ne faille pas conclure trop vite. Il n'empêche que ces jours-ci, le chef d'état-major de l'armée, le général Sergio Camargo, a renforcé «la fin de la guerre» vieille de 35 ans.

Pour sa part, l'URNG a déjà fait savoir le 20 mars, qu'elle suspendait temporairement les opérations militaires offensives.

Les négociations sous les auspices de l'ONU doivent porter sur la politique fiscale et sur la terre, la guerrilla estimant que le pays dispose de suffisamment de terre pour en faire bénéficier les 500 000 familles qui n'en ont point.

É D I T O R I A L

Bon remède, mauvais dosage

Michel Venne

Québec a raison de créer un régime universel d'assurance-médicaments et d'y faire contribuer financièrement tous les bénéficiaires, y compris les personnes âgées. Cependant, le modèle proposé par le comité Castonguay est trop onéreux pour les familles à revenus modestes. En plus, ce modèle a tout pour favoriser à moyen terme une augmentation des coûts et donc une augmentation des tarifs payés par les citoyens.

Il faut un régime universel d'assurance-médicaments, comme nous avons un régime d'assurance pour les soins médicaux et les soins hospitaliers. Dans la plupart des pays européens, la pharmacothérapie fait partie de la protection sociale. Il est normal que ce soit ainsi, surtout que les médicaments constituent l'un des outils de l'arsenal thérapeutique les plus utilisés, évitant une chirurgie ou une hospitalisation. Alors que le Québec prend le virage ambulatoire, les produits pharmaceutiques vont prendre une importance accrue. On ne peut laisser, comme c'est le cas aujourd'hui, un million de Québécois sans protection. L'absence de couverture pour les familles peu fortunées combinée à la gratuité pour les assistés sociaux constitue une barrière au retour au travail pour les bénéficiaires de l'aide sociale et une incitation à se mettre au crochet de l'État pour le petit travailleur.

Il est nécessaire également, si l'État crée un régime, de faire payer aux bénéficiaires une partie des coûts afin de contrôler la consommation et de responsabiliser les usagers, y compris les personnes âgées. En vertu de quelle logique un homme de 65 ans peut-il obtenir ses pilules sans frais alors que son voisin de 62 ans doit se ruiner pour être en aussi bonne santé? De même, la contribution des assistés sociaux est acceptable, sous réserve d'une hausse des prestations pour tenir compte de cette dépense et que le montant demandé à l'assisté social dans une année ne dépasse pas un plafond tenant compte de sa capacité de payer. Le psychologue Camil Bouchard écrivait dans son rapport sur la réforme de l'aide sociale que la contribution des assistés sociaux à un régime auquel adhèrent tous les citoyens peut également servir à contrer le sentiment d'exclusion.

Mais le modèle proposé par le comité Castonguay répartit mal le fardeau financier. Bien des gens qui aujourd'hui n'ont aucune assurance parce qu'ils estiment ne pas en avoir les moyens ou le besoin, vont trouver avec raison la facture salée. Pour un couple de deux adultes, elle s'élèvera à 550 \$ par année et ce, avant même de pouvoir bénéficier du régime: 350 \$ pour la prime annuelle (176 \$ par adulte) et 200 \$ de franchise (100 \$ par adulte).

Contrairement à ce que promet le ministre Jean Rochon, le régime n'est pas vraiment conçu en fonction de la capacité de payer de chacun. Seule la prime annuelle variera selon les revenus du ménage jusqu'à 25 000 \$. Au-delà, la prime est la même et, quel que soit le revenu familial, tout le monde paierait la même franchise et la même proportion du coût des médicaments achetés une fois la franchise acquittée. Un couple de retraités vivant avec un maigre 25 000 \$ et qui a besoin pour 1200 \$ par année de médicaments, ce qui correspond à la consommation moyenne à l'âge de 62 ans, devrait déboursier dans une année 752 \$ en prime, franchise et coassurance. Le riche ancien président de grosse compagnie paierait exactement le même montant. C'est injuste.

Le régime doit être plus progressif. Ceux dont le revenu est plus élevé devraient payer davantage. On peut y parvenir en abaissant le plafond annuel à un niveau variable selon les revenus. Il est fixé à 1000 \$ par année dans le régime proposé mais à 300 \$ pour les assistés sociaux aptes au travail. Ici apparaît d'ailleurs une incohérence. Pourquoi un jeune de 25 ans assisté social jouirait-il d'un plafond de 300 \$ alors qu'un étudiant du même âge devrait payer jusqu'à 1000 \$? On pourrait aussi réduire la pression sur les petites gens en appliquant la franchise par trimestre plutôt que sur un an. Le remboursement serait plus rapide. On peut aussi, comme ailleurs, offrir la gratuité aux femmes enceintes ou qui allaitent ou aux malades chroniques. Le modèle proposé accorde bien la gratuité aux enfants jusqu'à l'âge de 18 ans, ce qui, en passant, est une excellente idée. Le modèle prévoit qu'un crédit d'impôt atténuerait le fardeau des moins fortunés. Le crédit a toutefois l'inconvénient d'être versé l'année suivant celles où les dépenses auront été encourues.

Ces solutions auraient sans doute pour effet d'augmenter les frais pour le gouvernement. Mais cela favoriserait d'autant le contrôle des coûts qui est la clé du succès de ce régime. En Grande-Bretagne, 84 % du régime de médicaments est financé par le secteur public et on y dépense deux fois et demie moins qu'au Québec en pilules chaque année. Plus la part de financement public est élevée dans un programme, plus l'État est incité à en contrôler la croissance.

Tel qu'il est proposé, le régime Castonguay a plusieurs caractéristiques qui promettent une explosion à moyen terme des coûts de l'assurance-médicaments. Premièrement, il est très timide en ce qui concerne le contrôle des prix et de la mise en marché des molécules vendues par les compagnies pharmaceutiques. Deuxièmement, le modèle Castonguay laisse entière liberté aux assureurs privés de fixer les primes. Le gouvernement renonce donc à contrôler les primes payées par les deux tiers des participants au régime universel.

Troisièmement, le régime proposé est conçu de telle manière qu'il adoptera sa logique propre. Indexé chaque année en fonction des coûts des médicaments, les primes, la coassurance et la franchise risquent d'augmenter régulièrement, comme ça s'est vu dans d'autres provinces. Comme, selon les sondages, les gens sont prêts à payer plus cher pour couvrir des dépenses de santé, la population risque de tolérer ces hausses plus facilement que des augmentations d'impôt, au détriment des autres types de services de santé (hôpitaux, chirurgie, CLSC) qui, eux, sont financés par la bourse collective. En d'autres termes, le régime d'assurance-médicaments peut drainer de l'argent puisé dans la poche des contribuables, qui serait plus utile au financement des hôpitaux.

Enfin, beaucoup de modalités du futur régime sont inconnues. L'affaire n'est pas au point et on veut mettre tout cela en place en six mois. Le gouvernement serait bien conseillé de prendre le temps qu'il faut. La réforme proposée risque de coûter cher et elle n'est pas une peccadille qu'on expédie.

L'assurance médicaments proposée est trop chère, et le contrôle des coûts, déficient.

LETTRES

Le Québec sans l'Italie

Nous avons appris avec consternation que le Québec se prépare à fermer sa délégation à Rome, dans la frénésie paniquée de ses restrictions budgétaires.

L'Italie, présentement, est l'un des seuls pays du monde à reconnaître concrètement la richesse de la spécificité québécoise et à accueillir ses créateurs avec le respect consacré.

La culture québécoise a trouvé en Italie l'un de ses rayonnements les plus vivants, et cela s'est construit laborieusement au fil des années, grâce à une délégation d'une rare efficacité, malgré sa taille modeste.

Nous sommes stupéfaits devant cette décision qui menace d'aneantir des liens essentiels pour l'avenir d'un État déjà en mal d'alliés.

Nous demandons que Rome soit considéré comme ce qu'il est réellement, c'est-à-dire un point d'ancrage aussi stratégique que Paris et New York pour la survie internationale du Québec.

Marco Micone, Lise Gauvin, Jacques Godbout, Marie Laberge, Monique Larue, Gaston Miron, Fernand Ouellette, Yves Préfontaine, Monique Proulx, Yvon Rivard, Jean-Guy Pilon (président de l'Académie des lettres du Québec), Bruno Roy (président de l'UNÉQ)
Montréal, 16 avril 1996

Le condom, véritable passoire

Tous unis contre le sida, diffusée le 7 avril dernier, est une belle initiative qui mérite d'être soulignée, notamment pour certains objectifs fort louables: la lutte contre les préjugés et la sensibilisation à l'envergure mondiale de la maladie.

Par contre, nous avons été étonnés et même indignés de constater que l'émission visait aussi un autre objectif, soit de convaincre le public qu'il suffit d'enfiler un condom lors d'une relation sexuelle pour prévenir la transmission du virus.

Des études démontrent pourtant que 20 % des personnes atteintes du sida ont contracté la maladie malgré l'emploi d'un préservatif. Cela représente donc un cas sur cinq, ce qui demeure un risque énorme, surtout lorsqu'il s'agit d'une maladie mortelle. Il est étonnant qu'on n'ait pas dit un seul mot sur ce risque pendant l'émission.

On aurait pu, en effet, profiter de l'occasion pour «éduquer» le public un peu plus en profondeur, en informant notamment de faits encore très peu connus mais néanmoins réels sur le condom.

Par exemple, peu de gens semblent savoir que les pores d'un condom ont un diamètre d'environ cinq microns, alors que le virus VIH n'en mesure que 0,1. Conclusion: le condom est une véritable passoire. Pourquoi passer ce fait sous silen-

ce? Il suffit de réfléchir un peu pour trouver la réponse. Mentionnons au passage que l'un des principaux commanditaires de l'émission est une grande compagnie pharmaceutique.

Le syndrome de la vache folle a causé beaucoup d'émoi au sein de la population dernièrement. Personne en Europe n'ose désormais manger du bœuf. On n'hésite pas à changer ses habitudes alimentaires pour éviter de courir le moindre risque, si minime soit-il. Par contre, alors que le sida fait des milliers de victimes par année sur toute la planète, on refuse toujours d'envisager même la possibilité de changer ses comportements sexuels.

Ce changement, il est vrai, est beaucoup plus exigeant qu'une simple adaptation de menu et que l'emploi d'un condom. Il fait appel à la fidélisation des couples, à l'abstinence chez les célibataires. Pour beaucoup, encore aujourd'hui, ces comportements sont tout à fait risibles.

Mais pour ceux qui refusent d'être victimes des leurrex de la promiscuité et du mythe de la «passoire», ils sont devenus synonymes de vie et d'espoir. Les réalisateurs de l'émission du 7 avril n'ont pas eu le courage d'en parler. Dommage! Ils ont raté une belle occasion d'informer le public et de livrer un véritable message d'espoir.

Ana Sanchez
Louise MacKay
Ottawa, 12 avril 1996

COMPRESSIONS ET ASSURANCE-MÉDICAMENTS...



De compressions en privilèges

Travailler et gagner sa vie décentement est un privilège: Kenworth vient de le signifier à ses 900 employés. Posséder une maison dont on paie régulièrement l'hypothèque et les taxes est un privilège, selon un sous-ministre du Revenu. Être en santé est un privilège et, tant qu'à ratiociner, vivre l'est aussi: ceux qui ne sont pas nés, ceux qui ont quitté ce monde nous rappellent, par leur absence même, ce privilège. Mais qu'est-ce donc qu'un «privilège»? Sans préciser s'il coûte cher ou s'il est gratuit, *Le Petit Robert* le définit comme un droit particulier possédé par quelqu'un et que les autres n'ont pas.

Depuis quelque temps, les privilèges semblent surgir du sol comme des champignons après une pluie tiède. Ils remplacent les ententes entre l'État et ses citoyens, établies selon les termes d'un contrat social entériné démocratiquement. Ces ententes, menacées de disparaître par le biais des compressions de toutes sortes, transformeraient en privilège la situation des uns par rapport à celle des autres: ainsi, pour un élève, recevoir une solide éducation risque de devenir très bientôt un privilège. Pourtant, tous les parents paient leurs impôts et leurs taxes, en retour de quoi ce «service» devrait être assuré à leur progéniture.

Si on fait des compressions dans les services aux élèves et aux étudiants, du primaire à l'université, certains disent pourtant que leur formation en sera affectée pour le meilleur et non pour le pire. On peut se demander comment les jeunes seront mieux éduqués à la suite de ce fait, en admettant que la gestion du système d'éducation actuel soit trop lourde et que les réductions se feraient là précisément. Cependant, même si on considérait le système d'éducation quasi parfait, objet d'éloges sans fin, les réductions ne pourraient être vues nécessairement comme positives. Or, on attend les



ROSE MARIE ARBOUR

réformes qui s'imposent dans ce système depuis des années. Il est dès lors illogique d'affirmer que des coupes sombres, décrétées indépendamment de cette réforme des contenus qui est à venir, auront des retombées positives. Au primaire et au secondaire, comment les jeunes vont-ils s'en sortir, sans parler de ceux des cégeps et des universités?

Qu'espérer par conséquent de la promesse du premier ministre de favoriser «à tous les niveaux scolaires, l'initiation aux arts et la formation artistique» (Lucien Bouchard, *Discours inaugural*, mars 1996)? Il a beau dire que «notre action la plus durable et la plus cruciale sera notre réforme de l'éducation», il est à craindre qu'il y ait, dans ces affirmations, plus de rhétorique que de sens des réalités si les compressions se font indépendamment d'une réforme souhaitée ou, pis encore, la déterminent.

Conjuguées aux compressions qui fragilisent tous les milieux de la vie sociale, celles dans l'éducation annoncent des difficultés de taille quant à l'avenir de notre société tout entière. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on lie les chances de succès ou l'échec à l'école à l'ensemble des conditions de vie d'un enfant ou d'un adolescent et les compressions amènent le chômage de nombreux parents.

Les budgets équilibrés de l'État ne peuvent remplacer un projet de société et il n'est pas superflu de se demander pour quelle cause commune chaque citoyen doit se serrer la cein-

ture et, dans bien des cas, n'en plus avoir du tout. Les compressions en éducation risquent de transformer cette dernière en privilège déterminé par la capacité et la volonté des parents à payer des frais de scolarité élevés pour pallier les réductions. Autant le dire clairement et laisser la rhétorique au vestiaire, tous les jeunes n'auront plus accès à l'éducation.

Et dans quelques années, si après avoir payé les dettes publiques, renfloué les budgets, une majorité de citoyens mal outillés pour la vie à venir du fait qu'enfants, ils n'auront reçu qu'une éducation à rabais vu les conditions trop difficiles de son exercice, il faudra bien reconnaître qu'on a coupé la branche sur laquelle on était assis. De plus, si une éducation valable et accessible à tous est difficilement réalisable, il est à envisager que les écoles privées, grâce aux fonds supplémentaires provenant des frais de scolarité demandés aux parents, vont probablement être des lieux d'élection pour cela.

Or, on sait combien l'écart entre les citoyens s'est accru au Québec depuis le début des années 70, écart défini par la richesse personnelle. Dans ces conditions, une éducation valable risque fort de devenir un privilège. Une mère bien intentionnée et bien nantie affirmait qu'«il faut soutenir à tout prix les écoles privées si on veut assurer la formation de l'élite de demain qui nous gouvernera».

Ce préjugé, dans le Grand Montréal du moins, est fondé sur la croyance voulant qu'une plus grande qualité d'enseignement existe nécessairement dans de telles écoles. Or, rien ne prouve cela. C'est plutôt la différence avec les «autres» qui y est produite, différence sur laquelle se préfabrique cette future «élite». L'élite de demain doit être issue de partout et indifféremment des origines sociales, selon l'aptitude et les capacités mêmes des jeunes. Est-ce passiste que d'affirmer encore cela?

À PROPOS

... de la perte de vitesse des hommes

Depuis 50 ans, la participation des hommes sur le marché du travail a continuellement diminué. Plus particulièrement, les 55 à 64 ans montrent la baisse la plus forte et presque continue de leur taux d'activité depuis les années 60. Cela laisse entendre qu'une proportion de plus en plus élevée d'hommes de ce groupe d'âge prend sa retraite et se retire du marché du travail. Au cours des années 80, ce mouvement s'est poursuivi et a affecté non seulement ceux qui sont généralement plus facilement associés au mouvement de la retraite, c'est-à-dire les 60 à 64 ans, mais aussi les 55 à 59 ans.

De façon générale, les hommes sont frappés plus durement que les femmes par les récessions. En effet, les deux dernières récessions ont été particulièrement difficiles pour les hommes de 55 à 64 ans puisque d'une part,

ils y ont perdu un très grand nombre d'emplois, et d'autre part, les emplois perdus au cours de ces récessions n'ont été qu'en partie retrouvés en période de croissance. Les hommes de 55 à 64 ans ont plus de mal à réintégrer le marché du travail après la perte de leur emploi. En effet, les restructurations du secteur manufacturier, qui les touchent plus durement, mènent à l'embauche de plus jeunes employés possédant des connaissances sur les nouveaux équipements. En outre, les 55 à 64 ans se voient de plus en plus offrir des incitations à la préretraite. Alors que les trois quarts des hommes âgés de 55 à 64 ans faisaient partie de la population active en 1976, ils n'étaient plus que 60 % en 1995.

L'observateur économique canadien, Statistique Canada, mars 1996.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910
Directrice LISE BISSONNETTE
Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX
Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT
Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN
2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333
F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Il y a dix ans, Tchernobyl

Fondements sociopolitiques d'une catastrophe

L'énergie nucléaire et la sécurité environnementale en ex-URSS

KAREL MAYRAND

L'auteur travaille à l'Institut international de stratégies et de sécurité de l'environnement à Québec et termine une maîtrise en relations internationales par la rédaction d'un essai sur la sécurité environnementale et la production nucléaire en ex-Union soviétique.

Le dixième anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl coïncide ce mois-ci avec la tenue d'événements visant à mieux comprendre les causes de l'explosion du réacteur numéro quatre de la centrale en avril 1986, et à faire en sorte qu'un tel accident ne se reproduise pas. Ces initiatives visent à la fois à assurer la sécurité environnementale des pays issus de l'ex-URSS et des pays occidentaux limitrophes. Toutefois, si elles se sont jusqu'à présent concentrées sur les aspects techniques de la sécurité nucléaire, un véritable effort de prévention visant à assurer la sécurité environnementale doit passer par l'adoption d'une approche plus globale tenant compte des causes sociopolitiques et économiques profondes de la pire catastrophe nucléaire de l'histoire.

L'économie de l'URSS était basée sur le principe selon lequel les principaux vecteurs de la croissance économique étaient l'augmentation constante des facteurs de production et le progrès technique. Nous reviendrons plus loin à la question du progrès technique mais il est nécessaire dans un premier temps de comprendre les implications d'une planification économique axée sur l'augmentation constante des inputs de production.

Afin de soutenir la croissance économique, la planification économique soviétique maintenait le prix de l'énergie à un niveau très bas, ce qui favorisait sa consommation toujours plus grande sans tenir compte du rendement énergétique et de la productivité des industries. En conséquence, celles-ci devinrent rapidement les plus énergivores de la planète, consommant deux à trois fois plus d'énergie

que les entreprises occidentales à production égale, situation qui perdure encore aujourd'hui.

Les pressions induites par ce phénomène sur la demande énergétique poussèrent le gouvernement soviétique à rechercher de nouvelles sources dans un contexte où les réserves de pétrole et de charbon diminuaient rapidement. La filière nucléaire fut rapidement adoptée comme la solution de l'avenir. On entreprit alors un ambitieux programme nucléaire dont la conduite chaotique et les objectifs de croissance reflétaient plus la crainte d'une pénurie énergétique qu'un réel souci de la sécurité des installations. Ce contexte de précipitation allait provoquer plusieurs défauts de conception et accidents, conduisant directement à l'accident de Tchernobyl.

La société soviétique vouait un véritable culte au progrès technologique, second vecteur du développement économique dont les retombées idéologiques étaient considérables. En effet, le progrès technologique était associé à la supériorité du système socialiste. Cette conception conférait aux technologies nouvelles une plus-value politique indéniable qui se situait au

C'est une question de temps avant que de nouvelles catastrophes issues de négligences ou de défauts de conception se produisent.

centre des choix technologiques soviétiques et qui joua un rôle considérable dans le choix de l'option nucléaire pour répondre aux besoins énergétiques croissants du pays.

Dans cette optique, l'opposition à l'adoption de technologies comportant des risques environnementaux prenait une signification se rapprochant dangereusement de l'opposition au régime soviétique. L'information concernant ces technologies était en conséquence soigneusement filtrée par les autorités et leur sécurité était présentée comme absolue. Dans le domaine nucléaire, le mythe de la sécurité absolue survivra jusqu'à la catastrophe de Tchernobyl malgré des dizaines d'incidents graves qui seront camouflés jusqu'à la fin des années 80.

Dans ce contexte, l'amplification sociale des risques environnementaux associés à l'énergie nucléaire par l'expression des craintes de la population dans le cadre d'une opposition structurée ne pouvait s'effectuer comme ce fut le cas dans les pays occidentaux. En l'absence d'un contrôle démocratique des décisions et activités des au-



Un ingénieur travaille dans la chambre de contrôle à la centrale nucléaire.

torités concernées, le champ était libre pour un emballement de la technocratie nucléaire soviétique menant à l'évacuation presque totale des considérations d'ordre sécuritaire les plus élémentaires et éventuellement au fiasco d'avril 1986.

Un accident grave s'est produit en novembre 1995 dans un réacteur toujours en service du complexe de Tchernobyl. Cet incident vient remettre en question les initiatives prises depuis dix ans par les pays occidentaux pour éviter la reproduction des événements de 1986. Ces initiatives se limitent à un soutien technique et financier visant à améliorer la sûreté des installations existantes. Bien qu'on ne puisse nier que certains progrès aient été réalisés dans ce domaine depuis dix ans, on ne peut que constater l'échec de ces initiatives alors que des incidents de toutes sortes continuent de se produire de façon régulière dans les complexes nucléaires russes et ukrainiens.

Cet échec est largement attribuable au fait que trop peu d'efforts ont été consacrés à enrayer les causes profondes de l'accident de Tchernobyl, soit la crise de l'énergie et l'absence

de contrôle démocratique des décisions technologiques. La crise énergétique découlant du piètre rendement énergétique des industries russes et ukrainiennes demeure, exigeant des performances accrues des installations nucléaires existantes et poussant les deux pays à concevoir de nouveaux plans de développement du secteur nucléaire. L'information sur la sécurité des installations continue d'être cachée à la population et la technocratie demeure en conséquence relativement isolée des pressions du public. Dans un tel contexte, ce n'est qu'une question de temps avant que de nouvelles catastrophes issues de négligences ou de défauts de conception se produisent à nouveau.

La sécurité du développement énergétique des pays issus de l'URSS nécessite l'adoption d'une approche globale de la sécurité environnementale qui prendra en considération autant les problèmes d'ordre technique que ceux d'ordre plus structurel. En premier lieu, l'accent devrait être mis sur l'amélioration du rendement énergétique de façon à réduire les pressions actuelles sur la demande éner-

gétique, un programme de cette sorte permettrait l'élimination complète du nucléaire en Russie. De plus, on devrait agir sur le front sociopolitique en faisant en sorte que l'information sur le nucléaire soit rendue disponible. Il en résulterait un renforcement du contrôle démocratique des décisions des autorités et inévitablement une approche plus prudente de leur part. Finalement, les pays occidentaux devraient soutenir le développement d'une expertise en matière de sécurité environnementale dans les pays de l'ex-URSS.

La limitation des initiatives occidentales aux seuls aspects techniques de la sécurité nucléaire en ex-URSS est une approche vouée à l'échec tant que les causes profondes de l'insécurité énergétique et technologique dans cette région n'auront pas été désamorcées. La sécurité environnementale de cette région ne peut être assurée que par une approche globale qui fait actuellement défaut. À l'heure où l'on célèbre le triste anniversaire de la pire catastrophe nucléaire de l'histoire, il conviendrait plus que jamais de changer de cap afin d'éviter que ne se reproduise l'irréparable.

Le glas de l'État providence

CAROL MINVILLE
Salarié du secteur de la santé
Montréal

Les dés sont lancés. M. Bouchard vient de me montrer, avec son premier budget, quelles seront les règles du jeu. Il ne me leurre pas, ses couleurs étaient claires depuis le début. Il demeure cohérent avec lui-même, pour ne pas dire congruent.

Pour cela, il a bien préparé mon esprit, me rebattant autant qu'il a pu que sa priorité serait de s'attaquer à la dette de l'État. Le glas résonne donc sur notre État-providence. La santé, l'éducation et la sécurité du revenu seront amputées de plusieurs millions de dollars. La vache à lait est atteinte de la maladie de Creutzfeld-Jakob et doit être conduite à l'abattoir avant qu'elle ne nous transmette la maladie de la «vache folle».

Bravo à M. Bouchard, l'éloquence et le courage ne lui manquent pas. Le travail sera fait en quatre ans plutôt que trois, mais le boulot sera bien fait. Il a le vent en poupe, ce que John Kenneth Galbraith appelle l'effet d'histrion. Le Québec le soutient, c'est le temps de s'attaquer au gras. Je ne suis pas débouté, juste un petit peu inquiet pour mon emploi dans les services de santé. Mais j'ai deux bras, deux jambes, une tête, un enfant, pas d'auto, pas de maison et surtout pas de dettes, j'ai donc encore un avantage sur l'État, je ne serais pas obligé de faire un ajustement structurel familial pour payer les intérêts de ma dette.

N'allez surtout pas croire que je suis un mauvais consommateur, de ceux qui cachent leur épargne parce qu'ils ne font pas confiance à la conjoncture économique.

Non, surtout pas, j'aime le confort et les plaisirs de la vie mondaine et puis, tout égoïste que je suis, j'aspire à faire partie de cette élite qui peut dire qu'elle réussit sa vie. Je suis Nord-Américain dans l'âme et puis qu'on me promet le bonheur dans quatre ans plutôt que trois, je lui offre mon emploi. Il y a pensé un petit peu mais, en réfléchissant, il lui suffit de mettre les conventions collectives à la poubelle; un petit décret par-ci, un autre par-là et le tour sera joué.

Imaginez les économies qu'il fera. En attendant le bonheur collectif qu'il promet dans quatre ans, je suis prêt à vivre de la sécurité du revenu pour assurer la prospérité à mon enfant.

Le calvaire ne sera tout de même pas très long et je suis jeune.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Konrad Yakubski; Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable de la section Tourisme); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Mario Cloutier, Paule des Rivières, Louise Leduc, Benoit Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutrisac, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Sylviane Tramière (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Jocelyn Coulon, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Marie-Claude Petit, Julie Tremblay (commis). La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derge, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARCHÉ: Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Yves Williams (responsable, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Sylvie Hannon, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guylaine Ouellet, Micheline Rueland, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Michèle Bouchard (secrétaire). LA PRODUCTION: Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Michael Schneider et Marie-France Turgeon (responsables de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Brien (responsable), Christian Guy (responsable de la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION: Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et coordonnatrice aux ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-D'Arc Houde (secrétaire à la direction), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Yves L. Duhaime (président). LA FONDATION DU DEVOIR: Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

Jean-Marc Parent

L'antitalent en spectacle

Le délire du quotidien des gens ordinaires

PIERRE DESJARDINS
Professeur de philosophie
Collège Montmorency

Jean-Marc Parent se rend à la scène. Habillé comme n'importe qui, sauf comme une vedette, il s'attarde et salue à gauche et à droite ses fans (*chums*) agglutinés sur son parcours. Ce péripète sur la scène prendra plusieurs minutes. Peu importe, ses fans ne sont pas pressés...

En fait, ils sont justement là parce qu'ils ne sont pas pressés et qu'ils veulent se payer du bon temps avec leur ami Jean-Marc à jaser de tout et de rien. Car JMP, c'est le délire du quotidien des gens ordinaires.

Et des jeunes gens ordinaires, il y en a 16 000 rassemblés au vieux Forum ce soir-là. Ils ont déboursé 40 \$ pour y être. Les premières places sont occupées par ceux qui ont attendu des heures en file à l'extérieur; déjà cinq heures avant le début du spectacle, il y en avait plus de 10 000. Certains y étaient même avec leur sac de couchage depuis vendredi soir... l'avant-veille.

Qu'est donc le phénomène Jean-Marc Parent? Précisons d'abord que Jean-Marc Parent ne danse pas, ne chante pas, ne joue pas d'instrument de musique; en fait, tout ce qu'il sait faire, c'est bavarder... Il n'est ni clown, ni humoriste, car on ne rit pas de Jean-Marc Parent, mais on rit et on s'amuse avec lui comme avec son meilleur ami...

Jean-Marc Parent est en quelque sorte l'antivedette devenue supervedette, monsieur Tout-le-monde devenu star. C'est le bon gars de *gang*, un peu naïf et bonasse, mais ultra-sympathique. Son charme suprême: n'importe lequel de ses fans pourrait être à sa place sur scène. Jean-Marc Parent n'est autre chose que l'antitalent en spectacle.

Il se présente comme un grand génie, une sorte d'adolescent attardé, mal dans sa peau, grassouillet, serré dans des vêtements visiblement trop petits pour lui, le visage boutonneux,

la barbe longue d'un lendemain de *party*. Il se remémore ses nombreux souvenirs, un peu à la manière de Proust, morceau par morceau, en décortiquant lentement les éléments de ce long puzzle qui a fait de lui ce qu'il est aujourd'hui: un maladroit et un malhabile socialement. Celui qui trop souvent, de nos jours, a un pauvre sentiment de soi, trouvera donc enfin une glorification personnelle à travers ce personnage qu'est Jean-Marc Parent.

Car il accomplit sur scène la revanche du citoyen ordinaire en déclenchant un processus d'identification fantasmatique: la personne la plus ordinaire s'imagine ainsi devenir vedette et faire le *show*.

De plus, il faut voir que cette *game* intimiste qui se joue entre Jean-Marc Parent et ses fans est l'expression d'un grand malaise: celui de milliers de jeunes face à cette machine infernale qu'est le monde actuel et où les «bons» sentiments n'ont plus de place.

Un monde exigeant rempli de concurrence et où tout ce qui compte c'est la performance envers et contre tous, de même que la rentabilité et la productivité à tout prix. Jean-Marc Parent est la contestation vivante de notre société élitiste, une société «deshumanisante» où ceux qui ne sont pas superperformants ou vedettes n'existent pas, une société où même «penser» est devenu l'affaire de quelques experts technocrates et non plus celle du citoyen ordinaire.

Aussi, c'est un passé anodin, mais éminemment sentimental, fait de petits événements cocasses, parfois drôles ou moins drôles, que narre sur scène Jean-Marc Parent et qu'il hisse au rang de choses sacrées à la gloire de l'individu anonyme de nos cités.

Les détails les plus insignifiants de la vie quotidienne prennent alors dans sa bouche des dimensions extraordinaires: les soirs où il passait

l'Halloween avec ses amis, une *ride* en moto, une nuit où il se retrouve coincé dans un bouchon de circulation sur le pont Jacques-Cartier... Ces petites histoires racontées dans un style libre donnent l'impression d'être improvisées.

D'ailleurs, cette narration, plus souvent qu'autrement à la limite du dérisoire, apparaitra tout à fait dénuée d'intérêt pour qui ne joue pas cette *game* intimiste. C'est uniquement à travers elle, c'est-à-dire à travers cette similitude de sentiments partagés, que se manifesteront ce plaisir convivial des fans né de la dimension tragique du désarroi social ici mis en scène.

Mais certains ne verront plutôt dans le phénomène Jean-Marc Parent qu'une opportuniste schizophrénisation des masses.

Car ces constants renvois passésistes au monde de l'adolescence de l'individu opérés par JMP ne correspondent-ils pas à un simple refus du monde actuel et à une fuite hors de la réalité? «Ce monde est trop horrible... fuyons-le et tentons au moins d'avoir du *fun* ensemble entre *chums*...» À la télévision, où il bénéficie d'une émission d'une heure chaque semaine, Jean-Marc Parent convie ses téléspectateurs à participer à une sorte d'œuvre collective; il leur demande de manifester leur présence aux autres en faisant clignoter les lumières de leur appartement, un peu comme les prisonniers en milieu carcéral, de peur d'être repérés, utilisent des sons codifiés pour communiquer entre eux.

Notons au passage qu'il y a quelques années, en France, existait un personnage, Coluche, que l'on pourrait fort bien associer à notre Jean-Marc Parent national: même apparence physique, gars de bicyclette plus qu'ordinaire et, comme Jean-Marc, supersympathique et populaire auprès des foules. S'agit-il du même phénomène? Sans vouloir éla-

borer sur le sujet (on pourra lire de nombreuses études publiées en France sur ce personnage mort prématurément dans un accident de moto), il me semble que le discours utilisé par Coluche était plutôt polémique et politique, tandis que celui de JMP reste plutôt gentil et respectueux de l'ordre établi.

Car bien que Jean-Marc Parent touche à l'occasion à des sujets tabous (paralytiques, hommes violents), il tient en général un discours très respectueux des autorités en place et ne s'attaque ni aux politiciens, ni aux tribunaux, ni aux curés, ni à la police.

Ainsi serions-nous, avec Jean-Marc Parent, face à l'expression la plus simple et la plus réductrice de l'individu borné devenu roi? Ne s'agit-il pas uniquement, en fin de compte, de se retrouver convivialement entre «nuls»?

Pourtant, ne pourrions-nous pas dire qu'au contraire, en démythifiant l'impuissance des citoyens et en leur proposant comme modèle cette fierté d'être humbles et simples, JMP leur redonne confiance en eux-mêmes? Dans l'esprit de compétitivité farouche que le néolibéralisme économique exige, chacun est incité à se prémunir non seulement contre les autres, mais également contre ses angoisses personnelles qui lui rappellent son impuissance.

Le phénomène JMP aurait alors à cet égard deux effets cathartiques des plus positifs: d'abord, en résorbant ce sentiment d'impuissance de plus en plus généralisé chez le citoyen ordinaire et en redonnant son blason, Jean-Marc Parent ferait fondre l'anxiété et l'insécurité qui l'habitent.

Ensuite, lorsque Jean-Marc Parent livre délibérément sur scène des sentiments intimes, il encourage par «mimésis» tout un chacun à se débarrasser de ses carapaces, de sorte qu'il n'ait alors plus honte ni peur de se sentir comme il est vraiment, ce qui pourrait alors le rendre plus compréhensif et plus solidaire socialement.



Jean-Marc Parent, en 1994.

Son charme suprême: n'importe lequel de ses fans pourrait être à sa place sur scène.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

KREVER «On ne veut pas que des personnes soient condamnées et réprimandées sans avoir été entendues»

SUITE DE LA PAGE 1

qui déposera aujourd'hui une plainte contre le gouvernement du Québec devant la Commission des droits et libertés de la personne pour dénoncer ces derniers agissements. La Société canadienne de l'hémophilie, qui ne commentera sa décision que ce matin, estime que ces affronts judiciaires ne visent qu'à éviter que d'ex-membres du gouvernement ne se retrouvent dans de mauvais draps.

En décembre 1995, la Commission Krever a en effet émis des avis pour informer plusieurs ex-ministres provinciaux et fédéraux de même que des hauts fonctionnaires de la Société canadienne de la Croix-Rouge qu'elle pourrait formuler des reproches à leur endroit. Au Québec, il s'agit des ex-ministres de la Santé Camille Laurin, Pierre Marc Johnson, Guy Chevrete, Thérèse Lavoie-Roux et Marc-Yvan Côté. Ces avis ont suscité la colère du gouvernement du Québec, de la Croix-Rouge, de huit gouvernements provinciaux et du fédéral, qui sont tous intervenus auprès du tribunal pour empêcher la commission de formuler des blâmes éventuels.

«J'ai pratiqué toute ma vie en droit et jamais je n'ai vu de comportement semblable. On ne veut pas que des personnes soient condamnées et réprimandées sans avoir été entendues. Ça, c'est inacceptable. Pour le reste, il [le juge Krever] est libre de rendre les recommandations qu'il veut», a défendu le ministre Bégin, qui nie que son gouvernement tente ainsi de camoufler des erreurs passées.

De son côté, le ministre de la Santé, Jean Rochon, soutient que cette procédure n'empêchera en rien le juge Krever de terminer son rapport et de faire les recommandations qui s'imposent pour corriger le système de distribution du sang au Canada. «On ne bloque rien. L'enquête est terminée, il y a 50 000 pages de notes accumulées. Le juge Krever a bien assez d'information pour faire ses recommandations», a tranché le ministre Rochon, qui affirme que cette contestation judiciaire n'empêchera pas son gouvernement de prendre ces conclusions au sérieux.

«Des que le rapport aura été déposé, a-t-il dit, on va assumer nos responsabilités. [...] S'il y a matière à enquêter davantage, à faire plus de recherches ou à prendre des mesures sur la base des conclusions du commissaire Krever, je ferai les recommandations qui s'imposent.»

Ce dernier juge que le rôle premier de la commission est de faire en sorte que pareil scandale de santé publique ne se reproduise plus jamais. «Le plus important, c'est ce que l'on doit faire pour éviter ce genre d'événements. Des ministres ne peuvent être impliqués dans une accusation sans avoir pu témoigner», a-t-il aussi reproché.

Des avis de «blâmes potentiels» ont été expédiés aux ex-ministres Camille Laurin, Guy Chevrete, Pierre Marc Johnson, Thérèse Lavoie-Roux et Marc-Yvan Côté parce qu'ils ont tous dirigé le ministère de la Santé et des Services sociaux entre 1977 et 1989. Il leur est reproché d'avoir omis de surveiller les activités de la So-

ciété canadienne de la Croix-Rouge au Québec et de ne pas avoir inscrit le sida dans la liste des maladies à déclaration obligatoire.

Si la commission n'a appelé aucun d'entre eux à la barre des témoins, plusieurs hauts fonctionnaires ont cependant eu à rendre compte des agissements du gouvernement au cours de cette période devant le juge Krever. Ainsi, les ex-sous-ministres Réjean Cantin et Raynald Gagnon ont fait partie des témoins, de même que les hauts fonctionnaires Marc Dionne et Michel Pelletier. Le Dr Robert Remis, un expert en épidémiologie, a aussi témoigné à titre de responsable de la santé publique.

Même si les blâmes émis par un commissaire n'ont qu'une valeur morale, le ministre Bégin estime que ces ex-ministres auraient dû pouvoir se défendre au cours des audiences parce que leur réputation risque d'être entachée. «Accepteriez-vous que votre nom soit en première page du journal sans avoir pu être entendu?», a-t-il invoqué.

D'ailleurs, le gouvernement se retrouvera dans une fâcheuse position si jamais des procureurs du ministère de la Justice décidaient de faire enquête sur les faits dévoilés par la Commission Krever, dont la juridiction est contestée par le même ministère. «On aura un sérieux problème, c'est pourquoi ces avis, ça n'a aucun sens», estime le ministre.

Le gouvernement fédéral fait face à une situation tout aussi délicate puisqu'il se retrouve à contester lui aussi le pouvoir d'une commission qu'il a lui-même créée.



Les ministres Jean Rochon et Paul Bégin: «On ne bloque rien.»

TAPIS Reste à en identifier les auteurs

SUITE DE LA PAGE 1

concept de société distincte avant que le conseil général ne le dépouille de ses lettres de créance politique.

Pour l'instant, il n'est pas question de brûler les étapes ou de laisser fouler aux pieds les valeurs de la participation politique. Le nouveau leader des libéraux fédéraux du Québec estime que le parti a le devoir de respecter les vœux démocratiquement exprimés par sa base militante. Et qu'il n'a d'autre choix que d'achever jusqu'au congrès plénier des membres la résolution litigieuse adoptée en fin de semaine dernière.

A son avis, si l'on suit une procédure acceptable, à leur arrivée au congrès national d'automne, les quelque 600 délégués du Québec se réuniront pour parler de stratégies et revoir l'ordre de priorité des résolutions. C'est là que sera prise la décision de maintenir ou de retirer «la reconnaissance que le Québec est le foyer principal de la langue, de la culture et de la tradition juridique françaises en Amérique».

En vertu des règles de procédure du PLC, les résolutions acheminées au congrès plénier peuvent être adoptées ou rejetées mais pas modifiées. L'aile québécoise demandera probablement aux congressistes de biffer uniquement la clause litigieuse pour conserver et mettre aux voix tous les autres éléments de cette longue déclaration de principes sur l'unité nationale. Ou de tenir un vote scindé, ce qui permettra de trancher l'hésitation.

Si l'on tient compte de la désapprobation unanime qui a accueilli la tentative d'enterrement de la société distincte, si l'on tient compte de l'impact médiatique et du fait que ce dérapage a divisé les fédéralistes et réjoui les souverainistes, il est déjà acquis que la délégation du Québec retirera le paragraphe sur «le foyer principal».

Connaissant le dénouement, il reste à éclaircir le mystère des véritables auteurs de cette pièce

de théâtre, de cette tentative de coup filé, de putsch idéologique, qui a fait perdre la face aux libéraux fédéraux. On a d'abord montré du doigt le ministre Stéphane Dion, qui représente à la Chambre des communes le comté de Saint-Laurent-Cartierville, d'où émane la résolution. Puis, on a pensé au président de la commission politique du PLC-Q, Serge Joyal. Enfin, les jeux se sont tous tournés vers le ministre Marcel Massé.

La reconstitution du scénario est pourtant relativement simple. Dès vendredi dernier, en matinée, *Le Devoir* était sur la piste. Nous avons d'abord communiqué avec le président de la commission politique de Saint-Laurent-Cartierville, Tom Welt, qui a confirmé avoir acheminé au secrétariat central une résolution traitant de la société distincte. Mais il a refusé d'en dire plus long. Pour sa part, le président de l'association, Henri Labelle, a expliqué qu'il en avait entendu parler mais que sa commission politique ne lui avait pas transmis le texte.

Quelques heures plus tard, quand nous avons finalement mis la main sur l'ineffable résolution, on a remarqué qu'elle portait la signature de trois comités: Saint-Laurent-Cartierville, Mercier et Pierrefonds-Dollard. Lors de la plénière de dimanche, Serge Joyal a annoncé l'adhésion de quatre autres comités: Montréal-Royal, Saint-Henri-Westmount, Anjou-Rivière-des-Prairies et Pontiac-Gatineau-Labelle. Sauf le comté de Mercier, ils ont tous pour caractéristique d'être habités par d'importantes communautés non francophones.

Que faut-il en conclure? L'hypothèse la plus vraisemblable, mise de l'avant par des libéraux crédibles, c'est que ni Marcel Massé, ni Stéphane Dion n'étaient dans le coup et que Serge Joyal n'a pas été vigilant. Comme il l'a si bien dit, Stéphane Dion l'a appris seulement samedi au conseil général, en lisant son *Devoir*. Le néophyte ministre se serait tout simplement fait doubler par son aile ultrafédéraliste et francophone.

La vie qu'on mène



TPS: Copps dénonce Nunziata

Ottawa (PC) — Le député libéral John Nunziata s'est attiré les foudres de ses collègues, hier, pour avoir rappelé au bon souvenir des Canadiens une promesse électorale non tenue par son parti, le remplacement de la TPS.

Lors de la réunion hebdomadaire du caucus libéral, certains députés ont exigé la tête de leur collègue récalcitrant, qui a voté mardi soir contre le budget fédéral pour protester contre le refus du gouvernement d'abolir la taxe sur les produits et services comme il l'avait promis en 1993.

Selon certaines sources, la charge a été menée par la vice-première ministre Sheila Copps, qui a déjà promis

de démissionner si son gouvernement ne remplissait pas sa promesse concernant la TPS. Elle a refusé hier de préciser quelles sanctions pourraient être prises contre M. Nunziata. «Si l'on n'a pas confiance dans le gouvernement, s'il ne croit pas en nos politiques, personne ne lui braque un revolver sur la tempe pour le forcer à siéger sous la bannière libérale», a-t-elle dit. Le député rebelle a eu lui aussi des mots acides pour Mme Copps, estimant qu'elle devrait vivre avec sa conscience à la suite de son changement de cap. «Sheila n'est plus la même personne depuis qu'elle n'est plus dans l'opposition; le pouvoir transforme les gens.»

RIOPELLE

Un livre bourré à ras bord d'anecdotes qui intéresseront les spécialistes comme les non-initiés

SUITE DE LA PAGE 1

sur cette relation. Je m'excuse, mais c'est significatif, comme l'est la relation de Frida Kahlo et Diego Rivera.»

À preuve, *L'Hommage à Rosa Luxemburg*, une murale de plus de 40 mètres de long réalisée par Riopelle dans les semaines qui ont suivi la mort de son ex-compagne, en 1992. Le Musée du Québec inaugurerait hier une exposition consacrée à ce travail-testament. Les recherches d'Hélène de Billy lui ont permis d'éclairer la signification de cette œuvre en montrant que, derrière Rosa Luxemburg, l'Allemande révolutionnaire, se cache «*little Joan*», répondant au surnom de Rosa pour son «*beautiful French Canadian*».

Ce n'est pas la seule trouvaille de ce livre bourré à ras bord d'anecdotes qui intéresseront les spécialistes comme les non-initiés. La biographe parle bien sûr de la légendaire passion de son héros pour la bouteille et les voitures de sport, mais elle a aussi déniché plein d'autres renseignements, par exemple sur Henri Bisson, le premier professeur de dessin de l'artiste, à Montréal, dans les années trente, ou sur Pierre Riopelle, le frère de Jean-Paul, décédé très jeune. Il est aussi question de la relation du peintre québécois et de l'écrivain français

Georges Bataille, qui n'avait jamais été documentée.

C'est donc un portrait de l'artiste, mais c'est aussi, plus largement, le panorama de toute une époque. «J'ai voulu rendre vivante l'histoire, la petite comme la grande», dit la biographe.

Hélène de Billy a elle-même touché l'histoire en faisant ce travail. Elle a été particulièrement impressionnée par un après-midi passé chez la veuve Matisse. «Les mains reposent sur une table de Giacometti, résumet-elle. Les yeux se promènent et rencontrent un Picasso, un Miró, des dizaines d'œuvres qui font de ce salon un musée d'art moderne plus riche que bien d'autres à travers le monde.»

Sa première rencontre avec la légende vivante, elle, remonte au 3 mai 1985. La journaliste se rappelle tous les détails par cœur. Ce jour-là, une conférence de presse se tenait au château Frontenac pour annoncer la création d'une fondation en l'honneur du maître moderne: l'organisme, qui n'a jamais vu le jour, devait s'installer dans l'ancienne prison des Plaines — maintenant annexée au Musée du Québec. Hélène de Billy était là, comme pigiste, pour *Le Devoir*. «Je devais faire une entrevue avec Riopelle, dit-elle. Je le connaissais à peine. J'ai été im-

pressionnée, mais alors très impressionnée...»

L'idée de la biographie ne lui est venue que quelques années plus tard, à Prague. Un flash. Le genre d'idée avec lequel on ne jongle habituellement que quelques minutes, comme lorsqu'on dépense mentalement l'argent du gros lot après avoir acheté un billet de loto. Mais Hélène de Billy s'est accrochée et quand elle le pouvait, elle attaquait son sujet à la pièce, par l'entremise de piges. Chaque fois, elle allait rencontrer le vieux barbu à sa maison-atelier du lac Masson et en revenait tout autant fascinée, charmée.

Riopelle est en fait en constant processus de création et de récréation. Il fabule, il joue, avec les autres, avec lui-même, avec la vie. «Riopelle, il ne ment pas, il agrandit la réalité», dit son ami Gilles Vigneault.

Quand la journaliste a finalement décidé de plonger à fond dans son sujet, en 1990, elle a dû tracer une ligne de conduite: ou bien elle lui donnait entièrement la parole, ou bien elle confrontait ses positions à d'autres mémoires, individuelles et collectives. Au début, la biographe a réalisé plusieurs heures d'entrevues avec Riopelle. Mais il s'est vite lassé de ce processus sérieux, trop sérieux.

«Franchement, je paniquais, confie, Hélène de Billy. En même temps, cette décision m'a aidée en me permettant de prendre de la distance. Je n'ai pas romancé pour autant.»

D'où ce livre scrupuleusement factuel, où les fabulations et les «mythes» de Riopelle trouvent tout de même leur place et jouent leur rôle. Par exemple, ce mythe fondateur, qui ouvre la biographie, où on retrouve l'enfant Riopelle, alors âgé de deux ou trois ans, enfermé dans le noir parce qu'il a pris sa petite cuiller de la main gauche. Ou cet autre, qui clôt le livre de 350 pages: Riopelle raconte qu'il est maintenant retourné sur l'île aux Grues parce que la fin du monde, en l'an 2000, se produira là, et qu'il y sera.

Comme tous les mythes, celui-ci dit quelque chose de plus, de vrai, sur la réalité. Ce qu'affirme alors Riopelle, c'est que son monde est sur le point de s'écrouler, d'être englouti. Avec lui, une époque se s'éteindra. «C'est quelqu'un d'extrêmement important, conclut Hélène de Billy. Ce que j'aimerais, c'est que ce livre fasse ce qu'il a fait pour moi: qu'il fasse prendre encore plus conscience aux gens d'ici de l'importance de cet artiste, de cet homme exceptionnel.»

Ne manquez pas notre cahier spécial

Association canadienne-française pour l'avancement des sciences

Tombée publicitaire: le vendredi 26 avril 1996

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION: (514) 985-3333

PUBLICITÉ
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

Les numéros de téléphone suivants
sont valables pour le service
de livraison par camelot et
pour les abonnements postaux.

SERVICE DES ABONNEMENTS

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559